L'hebdo des francophones du Manitoba depuis 1913

LA LIBERTÉ

Tirage: 11 000

Volume 70 No 46 Saint-Boniface, le vendredi 9 mars 1984



Une nouvelle partie!

Quelques acteurs libéraux: Diana Ryback, Bill Ridgeway, Sharon Carstairs et Jos Guay. Leurs espoirs en page 10.



"Préparons demain" était le thème de l'assemblée annuelle/colloque de la Fédération provinciale des comités de parents, qui s'est déroulée la fin de semaine dernière à Portage-la-Prairie. Plus que jamais, on s'est rendu compte que l'avenir passait par un effort d'information sans précédent pour sensibiliser les parents francophones aux problèmes que posent les structures scolaires actuelles.

Un revenant

■ Suite à l'échec de la solution politique à l'article 23, il n'aura fallu guère de temps à l'expert constitutionnel de la SFM, Me Joseph Magnet, pour faire une entrée en scène très remarquée.

Eveline!

■ Quel tour joué au Québec que d'avoir retenu jusqu'à aujourd'hui un texte inédit de Gabrielle Roy, *De quoi t'ennuies-tu Eveline?*, un roman manitobain, fait valoir Gérald Boily, dans une collaboration spéciale.

Chaos

■ Les conservateurs du Manitoba pensent que Mulroney a une perspective bien nationale dans le débat linguistique. Ils n'ont pas encore entendu Bora Laskin, le juge en chef, sur la question! Voir l'OPINION.

Warriors contre?

■ C'est vendredi soir que sera déterminée dans la Hanover-Taché l'opposition à Saint-Malo pour la finale du Sud.

Modernes

■ Daniel Bahuaud soutient que l'Orchestre symphonique de Winnipeg a plus de succès avec son choix de pièces classiques qu'avec les modernes.

OPINION

Une invitation à la désobéissance civile

Il faut espérer que les conservateurs de Sterling Lyon ont pris une grosse brosse le soir du 27 février, après avoir poussé le gouvernement Pawley à proroger la session et abandonner son projet constitutionnel. Parce que cela aura été leur dernière occasion de célébrer.

La réforme constitutionnelle au Manitoba n'est pas morte. On dirait même qu'elle a trouvé une nouvelle vie: si l'opposition conservatrice a trouvé impertinente la perspective nationale de Brian Mulroney, le chef toryeux à Ottawa, comment jugera-t-elle maintenant l'enthousiasme de l'Ouest.

En effet, le PQ et le Western Canada Concept se remettent à penser à l'avenir. On a même réussi à réveiller les libéraux du Manitoba. Il y a jusqu'à l'ex-ministre de la défense nationale des premiers temps de Pierre Trudeau, James Richardson, qui se permet d'envoyer partout des communiqués de presse.

Mais la perspective nationale dans cette affaire n'a pas été inventée par Brian Mulroney. C'est bien le fait de Pierre Trudeau dont la vision du Canada n'a pas faibli dans ses 16 ans à la direction du pays. Il n'y avait pas de meilleur moment pour démissionner, la semaine dernière, que lorsque l'opposition s'est engagée sans équivoque dans son rêve le plus chéri: le bilinguisme canadien.

> *Et la perspective nationale du juge en chef Bora Larskin?*

Et si nos législateurs délinquants au Manitoba trouvent impertinente la perspective nationale de Trudeau, comment feront-ils pour accepter celle de Bora Laskin, le juge en chef du Canada?

Déjà, le supposé chef de l'opposition, Gary Filmon, a laissé entendre qu'un gouvernement conservateur au Manitoba ferait tout en son pouvoir pour ne pas appliquer un jugement de la Cour suprême qui serait pro-francophone.

La Société franco-manitobaine s'est montrée satisfaite d'avoir agit dans ce dossier de façon rationnelle et modérée. Mais il doit y avoir une limite à la patience des Franco-Manitobains.

Par leur rejet éhonté du système parlementaire et du système judiciaire canadiens, les bleus ont précipité la province dans le chaos.

Pour les Manitobains, les gestes des conservateurs sont une invitation à la désobéissance civile. À l'heure actuelle, il semble que n'importe qui dans la province peut violer n'importe quelle loi et faire fi des conséquences légales.

Jean-Pierre DUBÉ

Lettres à **LA LIBERTÉ**

Éduquer le public et les conservateurs

Nous voilà enfin sur la voie juridique. Après un échec plutôt convenable à la législature manitobaine, le cheminement de la revendication de nos droits devant les tribunaux est bien engagé. Il est significatif que la Société franco-manitobaine encourage maintenant l'intégration des francophones dans le "mainstream" manitobain.

Bravo à la SFM d'avoir pris la ferme résolution de recommander à l'assemblée générale qu'il faut maintenant déployer nos forces énergiques sur le double front politico-juridique. Il faudrait tout de même s'entendre pour dire que le terme "politico" veut dire éducation et sensibilisation diplomatique.

L'expérience nous prouve que nous n'avons pas d'avantages collectifs aux alliances politiques. Il va sans dire que la SFM doit immédiatement se mettre à refaire les ponts avec le parti conservateur du Manitoba. N'attendons pas un instant de plus pour continuer l'éducation du grand public sur la justice de notre cause. Évoquons les paroles de Louis Riel.

"Tout ce que nous voulons, c'est l'application de la Loi du Manitoba, rien de plus, mais également rien de moins."

L'aspect juridique demande que la SFM encourage le plus grand nombre possible de parlants-français à s'engager dans la demande tout à fait légitime, de faire reconnaître DE JURE/DE FACTO, le bilinguisme officiel au Manitoba.

Tout en visant à dépersonnaliser les causes, maintenant que la voie juridique et son processus sont tracés, il ne faut pas oublier que ce sont les individus qui doivent affronter le système.

Le mot d'ordre de Mgr Beliveau, lancé en 1916, est toujours de rigueur: "Si nous voulons du français, c'est à nous d'en mettre."

Malgré tout l'enthousiasme possible, ne nous laissons pas emporter. Évitons à tout prix le danger des conflits d'intérêts chez nos élus. Rien comme ce piège peut détruire la réputation d'un individu et nuire à l'avancement de bonnes causes.

Une satisfaction générale est à la veille de se faire sentir, qui sera suivie d'un regain de confiance dans le processus juridique, lorsque les causes pertinentes seront à terme.

Georges Forest
Saint-Boniface, Manitoba
le 5 mars 1984

L'abbé Blanchette a omis...

M. le rédacteur,

Il nous semble que l'abbé Blanchette a omis un point très important dans son article du 17 février 1984. Pour répondre a sa question: "Alors quelle est la 'bonne' Église, quelle est l'Église de Jésus-Christ?" Nous citons les paroles de Saint-Ambroise tirées de la Vie des Saints:

"Ubi Petrus, ibi Ecclesia"
"Là où est Pierre, là se trouve l'Église."

Nous sommes membres de cette "bonne" Église si non seulement nous écoutons ce que les Papes, descendants de Pierre, nous disent dans leurs discours, bulles et encycliques, mais en mettant ces perles précieuses en pratique en les vivant jour après jour après jour.

Nous ne devons pas nous choisir certaines perles et en laisser d'autres de côté, car ces perles forment une chaîne qui nous montrent le bon chemin.

Comment peut-on n'en prendre et n'en laisser et se considérer sur le bon chemin?

Suivons nos prêtres qui sont "en communion" avec le Saint-Père pour nous assurer de notre appartenance à la "bonne" Église, celle de Jésus-Christ.

Patricia et Lionel Vermette
Morris, Manitoba
le 21 février 1984

Qui n'est pas coupable?

Le titre "Jésus a été crucifié au Farcetival" a vivement attiré mon attention. Ayant auparavant assistée à des activités de ce genre à notre Festival, j'apprécie votre réaction au "farceur".

Cependant, peut-on accuser le farceur et son assemblée d'avoir crucifié Jésus? Et qui de nous n'en n'est pas coupable?

Agissons concrètement plutôt que de s'en prendre à nos prêtres pour avoir encouragé la participation communautaire au Festival. Portons nos plaintes au conseil d'administration du Festival du Voyageur et faisons valoir nos opinions dans notre milieu.

Thérèse Magne
Saint-Boniface, Manitoba
le 5 mars 1984

Apepsie

D. Tougas/J. Vrignon





C'EST PLUS FACILE QUE LA DERNIÈRE.

TU PEUX L'DIRE. APPELLE-DONC GEORGES FOREST POUR VOIR CE QU'IL EN PENSE.

Article 23: Me Joseph Magnet met ses opinions à l'épreuve

C'est possible, pour la communauté, de gagner beaucoup plus par les tribunaux

Il y a au moins un juge cette semaine qui préfèrerait peut-être que les conservateurs n'aient pas obligé les néos à laisser mourir le projet d'amendement constitutionnel négocié pour éviter un jugement de la Cour suprême sur l'article 23. Voici pourquoi.

Le juge en question s'appelle Ben Hewak et il doit décider s'il est assez compétent en français pour être capable de trancher un procès où toutes les parties sont francophones.

Il s'agit d'un procès au Banc de la reine impliquant le Collège universitaire de Saint-Boniface et un ancien concierge en chef, Gilbert Robin, qui avait démissionné suite à une réorganisation administrative. Gilbert Robin veut obtenir des indemnités de son ex-employeur.

Si le seul juge francophone du Banc de la reine n'était pas décédé, ou si le ministre fédéral de la justice avait nommé un successeur francophone à Louis Deniset, le litige serait sûrement déjà tranché.

Mais voilà: bien qu'il se débrouille en français, le juge Hewak a indiqué qu'il pourrait avoir besoin des services d'un interprète. Alors une question simple se pose: le tribunal peut-il siéger avec un juge apparemment pas suffisamment bilingue?

La question est d'autant plus importante que l'article 23 de l'Acte du Manitoba garantit aux francophones un procès en français.

C'est cela qu'a fait valoir le 6 mars au juge Hewak Me Magnet, l'expert constitutionnel de la Société franco-manitobaine. Le professeur de droit de l'Université d'Ottawa a avancé une série d'arguments historiques, "une méthode d'interprétation constitutionnelle bien comprise par la Cour suprême".

Le filtre de l'interprète

Me Magnet a noté que c'est la première fois depuis 1803 que la cour du Banc de la reine n'a pas de juge bilingue. Mieux: il a ressorti de l'oubli une loi de 1872 qui exigeait que tous les juges du Banc de la reine soient bilingues.

Un bilinguisme que Joseph Magnet estime capital parce que les avocats et les témoins "doivent avoir la liberté d'être eux-mêmes". Or, s'il faut passer par "le filtre d'un interprète" ou si le juge n'est pas assez bilingue, "cette liberté pourrait être affectée". Le juge Hewak a indiqué qu'il comptait se prononcer très prochainement sur ses compétences linguistiques.



Me Joseph Magnet. Poser la vraie question.

Mais on aurait tort de réduire l'intervention du conseiller constitutionnel de la SFM depuis 5 ans à un simple débat sur le niveau de bilinguisme d'un juge. Me Magnet a en effet tenu à souligner que, pour lui, "la question de la compétence linguistique n'est pas le problème. C'est une question de droit: est-ce que l'article 23 requiert un juge bilingue?"

Étant entendu que si l'article 23 donne le droit de parler en français, il donne aussi le droit d'être compris!

Soulignons que la question du français face aux tribunaux n'est "qu'une pièce du puzzle" pour reprendre les mots de Me Magnet.

En effet, par le biais de son intervention, Joseph Magnet ne touche que l'un des quatre aspects de l'article 23: celui de la **langue des tribunaux**. Les trois autres aspects sont: **la langue des lois, la langue de la Législature et la langue des services gouvernementaux.**

L'aspect de **la langue des lois** est déjà devant les tribunaux. Il s'agit de l'affaire Bilodeau. Me Roger Bilodeau demandera, d'ici quelques semaines à la Cour suprême, si oui ou non les lois manitobaines doivent exister en français et en anglais pour être valides.

Les deux autres aspects de l'article 23 (**langue de la Législature; langue des services gouvernementaux**) n'ont pas encore fait l'objet de contestation en cour.

D'autres contestations

Mais ce n'est qu'une question de temps. La SFM avait clairement déclaré, immédiatement après la mort politique du compromis constitutionnel: "Nous allons préparer et encourager d'autres contestations juridiques afin de démontrer au grand public qu'il ne s'agit pas d'une question abstraite, mais bien d'assurer le respect de nos droits constitutionnels de 1870."

Il faut rappeler que la voie juridique avait la préférence de Me Magnet lorsque le gouvernement provincial, sous la pression publique, avait opté pour une version diluée de l'entente de mai 83.

Dans une opinion légale datée du 9 janvier, il commentait ainsi les dernières propositions gouvernementales: *"In my opinion, failure to entrench services makes the package unattractive."* Puis, prenant d'autres considérations en compte, il concluait: *"(...) the package becomes (...) unfair and unacceptable"*.

Car Me Magnet semble convaincu que les Franco-Manitobains peuvent espérer une reconnaissance plus complète de leurs droits constitutionnels en empruntant la voie juridique. "C'est possible, pour la communauté franco-manitobaine, de gagner beaucoup plus par les tribunaux."

Autrement dit, la Cour suprême pourrait obliger le Manitoba à devenir plus bilingue que ne le prévoyait le compromis rejeté par les conservateurs manitobains.

La décision que rendra le juge Hewak sur ses capacités d'entendre la cause en français sera donc tout simplement une autre étape vers la reconnaissance des droits constitutionnels des francophones au Manitoba.

Bernard BOCQUEL

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Ltée, au service de 12,000 foyers du Manitoba français. Membre de APF Association de la presse francophone hors Québec

Rédacteur en chef: Jean-Pierre DUBÉ
Rédacteur: Bernard BOCQUEL
Administratrice: Gisèle GOBEIL
Publicitaire: Maurice SABOURIN
Typographe et correctrice: Rachelle LAFOND
Maquettiste: Gilbert PAINCHAUD
Secrétaire relationniste: Eveline BOURGOUIN

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au Centre culturel franco-manitobain, 340, boulevard Provencher. Tél.: (204) **247-4823.**

L'abonnement annuel coûte 18$50 au Manitoba, 22$50 partout ailleurs au Canada et 27$50 à l'étranger.

Heures de bureau: 9h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477.

LA LIBERTÉ
C.P. 190
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4
247-4823



La Fédération provinciale des comités de parents face aux structures scolaires

Il faut en discuter avec le plus de monde,

"Quand ça va mal dans un hôpital, est-ce que ce sont les malades qui se réunissent pour changer les affaires? Non, évidemment. C'est au ministère de la santé de trouver les solutions aux problèmes."

Dans son style imagé bien connu, Raymond Poirier, le président sortant de la FPCP, a ainsi résumé le problème auquel les parents francophones sont confrontés.

C'est-à-dire obtenir du gouvernement provincial un changement de la structure des commissions scolaires, un changement que les parents ne peuvent forcer eux-mêmes.



À l'atelier sur les structures scolaires. On reconnaît: Louis Gosselin du Bureau de l'éducation française; Raymond Poirier, ex-président de la FPCP; Raymond Théberge, directeur général de la SFM; Roger Dubois et Marcel Lécuyer.

De fait, la large majorité de la centaine de parents présents au colloque/assemblée annuelle de la Fédération provinciale des comités de parents admettait que les difficultés rencontrées pour éduquer les enfants en français tiennent au système actuel. Un système qui ne donne pas aux francophones, dans la plupart des cas, le contrôle sur la gestion des écoles françaises.

Voilà des années maintenant que les responsables de la Fédération se font les avocats d'un changement structurel qui donnerait ce contrôle aux francophones. Généralement, on parlait de la nécessité d'une (ou de plusieurs) commission(s) scolaire(s) homogène(s).

Le lien n'est pas fait

D'ailleurs, l'auteur du récent rapport sur la réforme du financement de l'éducation, le sous-ministre adjoint de l'éducation Glenn Nicholls, s'est prononcé en faveur "d'étudier plus à fond les structures actuelles". Une manière comme une autre de dire que le présent système, pensé à la fin des années 50, nécessitait une révision.

Le problème, c'est qu'il n'y a vraiment que les gens directement impliqués dans l'éducation qui mesurent les limites des structures présentes.

Raymond Poirier n'a pas hésité à l'affirmer: "Ça aurait été une erreur d'aller au gouvernement pour lui demander une commission scolaire homogène." **Pour une raison très simple: on s'est rendu compte que la communauté manque terriblement d'informations pour appuyer un tel projet.**

La chose est clairement apparue lors d'un sondage non-scientifique dirigé par Agnès Dubois auprès de 19 comités de parents. Il s'agissait "de définir clairement les situations spécifiques où la gestion de nos écoles par les anglophones posent des problèmes qui affectent la qualité de l'éducation que reçoivent nos enfants".

Agnès Dubois note dans la conclusion de ce sondage rendu public durant le colloque de la fin de semaine dernière: "La plupart des parents francophones ne sont pas très informés sur la question des structures scolaires." Pourquoi? Parce que "souvent, les parents ne font pas le lien entre les problèmes et les structures".

Alors, pense Raymond Poirier, "il va falloir en discuter avec le plus de monde possible puis ça deviendra évident pour plus de gens qu'il faut changer".

Soulignons quand même que bien des parents semblent se contenter de l'état des services offerts en français aux élèves.

Agnès Dubois constate: "Le problème majeur, dans le moment, c'est l'insécurité plutôt que le manque de services. À cause du manque de contrôle, nous sommes complètement dépendants de la bonne volonté de nos commissions scolaires. La majorité des comités de parents envisage l'avenir de trois ans en trois ans, d'une élection à l'autre. Si les parents sont mal informés, je ne peux pas voir que le gouvernement fasse des changements."

Le but est clair

Une conviction sans doute partagée par les membres de la FPCP, puisque l'urgence d'informer les parents est clairement ressortie durant l'assemblée annuelle. À tel point que le dossier prioritaire sera d'informer la population sur les problèmes engendrés par les actuelles structures.

Le financement de cette campagne d'information sera vraisemblablement assuré par une subvention spéciale du Secrétariat d'État. L'agent de développement social,

La "ségrégation" à l'école Lagimodière

L'allumette prête à allumer la dynamite

L'affaire de "ségrégation" à l'école Lagimodière de Lorette revenait régulièrement sur le tapis, lors des discussions durant le colloque/assemblée annuelle de la Fédération provinciale des (40) comités de parents. Pour au moins deux raison.

D'abord, parce que le "problème" soulevé par les commissaires Gilles Roch et Lorraine Boone est d'une actualité brûlante. C'est en effet le 12 mars que la Commission scolaire de la Seine prendra connaissance d'un rapport qui devrait indiquer si, oui ou non, les allégations de ségrégation sont fondées.

Ensuite et surtout, parce que cette question de "ségrégation", selon la nouvelle présidente de la FPCP, Michèle Lagimodière-Gagnon, est une "bonne illustration" des faiblesses des actuelles structures scolaires. Des structures qui ne permettent pas aux francophones de contrôler la gestion de leurs écoles.

La Fédération a d'ailleurs été mandatée pour appuyer le comité de parents de l'école Lagimodière de Lorette, si ce dernier décidait de poursuivre la commission scolaire. Le fond du problème est de savoir si cette école peut vraiment fonctionner d'une manière autonome. Autrement dit, pour prendre un exemple, si l'école Lagimodière peut organiser un *"hot dog day"* une autre journée que l'aile anglaise Dawson Trail, sans se faire accuser de pratiquer la ségrégation.

"On nous traite comme des locataires, alors qu'on nous avait garantie l'autonomie," soutient le président sortant de la FPCP, Raymond Poirier.

Son successeur, Michèle Lagimodière-Gagnon, de Lorette, affirme que "la dite ségrégation" constitue "un affront aux francophones" qui pourrait s'avérer "l'allumette prête à allumer la dynamite".

Le commissaire Gilles Gagnon exprime un sentiment analogue: "Il faut arrêter le sentiment de ségrégation à la source." Il a parfaitement conscience que les décisions qui seront prises dans le cas de Lorette équivaudront à "un précédent qui affectera toutes les écoles de la Seine".

Et un précédent qui, sans aucun doute, aura des répercussions sur d'autres écoles françaises dans la province, notamment celles qui sont hébergées avec d'autres programmes dans un même bâtiment.

B.B.

puis ça deviendra évident qu'il faut changer

Martial Fontaine, a indiqué qu'une demande de subvention pour un projet visant l'élaboration d'une nouvelle structure scolaire sera bientôt étudiée. Comme le Secrétariat d'État entend tenir compte des priorités de la communauté, il ne fait aucun doute que la demande sera considérée favorablement.

Solutions imposées

Maintenant, il est encore trop tôt pour savoir précisément quelles informations seront véhiculées. Ni de quelles manières elles le seront.

Le but de l'opération en tout cas est très clair: sensibiliser au maximum les parents car, estime Agnès Dubois, "Nous devons être prêts". Prêts si jamais le gouvernement se décide à former un groupe pour se pencher sur les frontières des divisions scolaires, comme le suggère Glenn Nicholls. Car si l'information n'est pas répandue, les francophones ne seront certainement pas en mesure de présenter une position commune. Donc de faire le poids.

Pour sa part, Raymond Poirier affiche une inquiétude: "Si on n'est pas capable de proposer des solutions basées sur un consensus, alors on nous imposera des solutions."

Or le président sortant de la FPCP est convaincu que la province sera, tôt ou tard, appelée à effectuer des changements. Car, explique-t-il, "les anglophones veulent que le système change, donc ça va changer".

Il s'agira aussi de rappeler qu'en 1959, lors de la création des divisions scolaires, on s'était (*le juge Monnin en tête*) donné un mal fou pour que les francophones soient regroupés au sein de divisions linguistiquement homogènes. Une homogénéité qui a maintenant disparu.

C'est pourquoi Raymond Poirier a dit et répété: "Il faut bien comprendre qu'on ne demande rien. On veut retourner à ce qu'on avait, sauf que ça prendra une solution plus *fancy*."

Bernard BOCQUEL



Quelques participants à l'assemblée annuelle. Sur la question des structures, estime Raymond Poirier, "Le monde va venir aux mêmes conclusions".

Les priorités de Michèle Lagimodière-Gagnon

Durant la prochaine année, la sensibilisation des parents par l'information représentera la tâche primordiale de la Fédération provinciale des comités de parents.

Les responsables de la FPCP ont exprimé la conviction qu'il était nécessaire de poursuivre les démarches pour l'obtention du contrôle des écoles françaises par les francophones. Il a été décidé que la réalisation de cet objectif passera par un effort "systématique" d'information des parents.

"Il s'agit de rejoindre le membership pour se concerter, s'entendre sur un modèle de structures qui donnera aux francophones le contrôle," estime le directeur général démissionnaire de la Fédération, Pierre Laurencelle. Il estime d'autre part que "la peur" du changement est "très naturelle, car toute structure veut toujours se perpétuer par elle-même".

Dans le même sens, les participants au colloque de Portage-la-Prairie ont demandé que la Fédération organise des sessions de formation intensive pour les membres des comités de parents. L'atelier mis sur pied annuellement à l'occasion de l'assemblée annuelle sur le rôle des comités de parents a été jugé insuffisant. La Fédération regroupe quelque 400 parents, dont le niveau de formation est généralement fonction de la durée de leur engagement.

Outre la question de l'information des parents, la nouvelle présidente s'est fixée trois objectifs.

- Rencontrer un maximum de comités de parents. La Fédération en regroupe une quarantaine.
- Sur le modèle du comité de parents urbain, voir à la formation de comités de parents régionaux. "Pour avoir encore un autre lien de communication," souligne Michèle Lagimodière-Gagnon.
- S'intéresser de plus près au dossier préscolaire. Rappelons qu'à compter du 1er avril, la Société franco-manitobaine remettra à la FPCP le dossier préscolaire.

Les élus

Côté élections, les cinq postes à combler l'ont été sans concurrence. Les quatre conseillers élus pour deux ans sont: Denise Beaudry, Gisèle Daudet, Rose-Marie Pilcic et Gilbert Savard. Siègent encore au conseil d'administration de la FPCP pour une année: Yvette Fluet-Gagnon (vice-présidente), Denis Marion, Agnès Dubois et Irma Grenier. Raymond Poirier est président sortant. Ont quitté la Fédération: Marcel Lécuyer, Rita Nadeau et Irène Dupuis.

Le directeur général Pierre Laurencelle quitte la FPCP en juin après sept ans et demi. Pour son départ, on lui a remis une sculpture de Miguel Joyal. "Il y aura beaucoup de concertation à faire et il ne faudra pas avoir peur de démystifier un système homogène," croit Pierre Laurencelle. De gauche à droite: Yvette Fluet-Gagnon, Pierre Laurencelle, Marcel Lécuyer et Raymond Poirier.

Messe pour jeunes gens

au Précieux-Sang, le dimanche soir, à 20h00

À partir du dimanche 11 mars, et pour les six dimanches du carême, une messe spéciale orientée vers les jeunes gens, étudiants, travailleurs, etc. sera célébrée le dimanche soir.

En cette Année Sainte, en préparation de la visite du Pape, nous invitons nos jeunes amis à redécouvrir Jésus.

Mythes et Mystères

"Ce que je fais, c'est une continuation d'une longue tradition d'interprétation des mythes."

Robert Freynet, artiste franco-manitobain, domicilié à Sainte-Anne-des-Chênes, s'intéresse depuis déjà quelque temps à la mythologie gréco-romaine. "Je suis attiré par les principes universels de cette mythologie. Des principes qu'on peut donc appliquer facilement aujourd'hui.

"Aussi, cela me situe dans un contexte historique."

En réaction à l'idée que le retour à l'époque gréco-romaine pourrait limiter l'artiste, Robert Freynet estime "que toutes les formes ont des périmètres. Je ressens une joie en pouvant présenter une nouvelle interprétation d'une ancienne idée."

Après sept voyages outre-mer, qui lui ont permis d'étudier l'art européen, Robert Freynet tient à ce qu'on évalue une création en fonction de son message: "Quelle que soit la technique utilisée, c'est la profondeur de l'expression qui détermine sa valeur."

"Mythes et Mystères" de Robert Freynet, en exposition au CCFM jusqu'au 31 mars.

Les possibilités du Foyer

Le premier café-rencontre avec un service de boissons alcoolisées pour les francophones annonce quelques nouveautés...

C'est dans le Foyer du CCFM qu'on arrive à prendre le pouls de la communauté artistique du Manitoba francophone. Et depuis quelque temps, son programme fait preuve de dynamisme.

"On veut que les gens sachent à quoi s'attendre quand ils viennent au Foyer," lance le gérant de ce lieu de rencontre, Francis Potié.

C'est la raison pour laquelle le Foyer annonce maintenant un programme mensuel divisé en quatre parties: la première fin de semaine: du jazz; la deuxième: du chant; la troisième: de la musique contemporaine; et la quatrième: de la musique et du théâtre expérimentaux.

Comme futurs projets, Francis Potié indique la possibilité d'ouvrir les dimanches. Il y est aussi question d'offrir un casse-croûte, ou même un repas.

Pour le mois de mars: Tony Beaulieu, pianiste, les 10 et 11; Guy Corriveau, Gilles Fournier, Roland Roch et Léo Gosselin (CFRG Winnipeg), un groupe funk, jazz, rock et blues, les 17 et 18; Normand Touchette, pianiste, les 23 et 24; et Dufort-Lussier, un duo folk, les 30 et 31.

Roland STRINGER

Brel se battait

"Contrairement aux spectacles rétrospectifs souvent donnés, celui-ci est plutôt un portrait, à la fois de l'homme et de son oeuvre," estime Danielle Odderra, ancienne amie de Jacques Brel, à l'affiche au CCFM.

"Je persiste et signe... Brel" se divisera en deux parties. "D'abord, on présentera un portrait de l'homme, de sa préoccupation pour des thèmes comme l'amitié, la tendresse et la justice."

"Ensuite, c'est l'homme de scène que le spectateur viendra à connaître. Sa quête pour la paix. Tout ce pourquoi sa battait."

Bien entendu, on aura l'occasion d'entendre les chansons les plus populaires de Brel, comme **Amsterdam**, **La quête**...

En la salle Pauline-Boutal du CCFM les 9 et 10 mars.



Robert Freynet exposera ses toiles pendant le mois de mars au CCFM. (Photo: Charles Lavack)



Le Salon du livre 84, au Collège universitaire de Saint-Boniface, a mis en exposition plus de 4 000 titres du Canada français.

L'HEBDO-PALMARÈS

Le palmarès français et anglais de la semaine de **Sept heures bonhomme** de Radio-Canada et **Québec Rock** passe à l'antenne de CKSB lors de l'émission **Pulsation**.

Du côté français:

1/3 - **Jim Corcoran**
Ça tire à sa fin
2/1 - **Louise Portal**
T'es parti
3/4 - **Michel Rivard**
J'ai peur, j'ai peur
4/2 - **Jacques Higelin**
Boogie rouillé
5/6 - **Daniel Lavoie**
Qui va là
6/5 - **Lucien Francoeur**
Le mal de Montréal
7/13 - **Romantique Machine**
Taxi revient
8/7 - **Pierre Bertrand**
Ma blonde m'aime
9/8 - **Charlelie Couture**
Local Rock
10/9 - **Bill**
Au nom de la loi

Du côté anglais:

1/1 - **Nena**
99 Luftballons
2/2 - **The Pretenders**
Middle of the Road
3/3 - **The Romantics**
Talking in your sleep
4/5 - **Eurythmics**
Here comes the rain again
5/9 - **The Spoons**
Talk back
6/4 - **Re-Flex**
The Politics of Dancing
7/6 - **John Lennon**
I don't wanna face it
8/14 - **Accept**
Balls to the wall
9/8 - **The The**
This is the day

LE FILM DE LA SEMAINE



Blame it on Rio

Pornographique? Soft-core? Si oui, condamnez Rio!

Condamnez cette ville mystère qui distrait les gens des contraintes de la vie américaine.

Condamnez le cinéaste Stanley Donen qui a présenté l'observation: "Bien que ce film puisse choquer certaines personnes, ses thèmes feront beaucoup rire les gens. À cause du fait qu'on vient très près de toucher la vérité."

Condamnez Michael Caine, "fatigué de faire des dramatiques", qui a choisi d'interpréter la pire sorte de coureur de jupons: le père qui drague la fille de son meilleur ami.

Condamnez Michelle Johnson (et ses parents) qui attendait impatiemment de se faire découvrir. Et dire qu'elle a l'audace de se donner Jane Fonda et Meryl Streep comme idoles!

Condamnez tout: le patron, Autopac, le froid, le Sun, les Russes...

Blame it on Rio. Un film pour le mardi-gras, pour changer les idées...

Au cinéma Garrick (adultes et enfants accompagnés).

le 9e concert de la série Masterworks de l'OSW

La Suite Picasso de Somers mérite l'oubli

Trois pièces musicales ont été présentées au 9e concert de la série Masterworks de samedi dernier. Grâce au chef d'orchestre, Otto-Werner Mueller, l'OSW a fait revivre l'élégance du 18e siècle et la simplicité de Haydn. Malheureusement, la médiocrité a abondé dans la deuxième pièce et si le concert s'en ait remis facilement, il faut surtout remercier le pianiste Santiago Rodriguez qui, par sa virtuosité émouvante, nous a communiqué la passion de Franz Liszt.

Otto-Werner Mueller a très bien compris la **Symphonie No. 104** de Joseph Haydn, oeuvre qui date de l'époque la plus fructueuse de ce compositeur classique. La rigidité de cette forme musicale exige une précision: Mueller l'a délivrée, tout en y ajoutant la dignité requise.

Deux mouvements ont su vraiment plaire l'auditoire. L'Andante a été finement interprété, alliant la tristesse et de nobles pensées. Un courtisan qui de sa terrace contemple le silence nocturne? Peut-être. L'important, c'est que la musique m'a transporté... je ne sais où. La Finale annonce les Rondos robustes que Beethoven, élève d'Haydn, saura apporter à leur sommet. C'est de l'exubérance pure. En somme, le tout a été précis, digne, triste, noble, parfait.

Une salle chargée d'émotion

Les mélomanes qui fréquentent les salles de concert ont toujours été chanceux en ce qui a trait à la musique des époques antérieures. L'histoire a fait son jugement et a laissé les morceaux médiocres fondre dans l'oubli. Ce n'est pas le cas pour la musique contemporaine que le temps n'a pas encore glorifié ou condamné. De fait, la **Suite Picasso** d'Harry Somers mérite l'oubli. Des neufs segments de la suite, trois sont passables et ceci dû seulement au fait que Somers a tenté d'imiter Débussy et Stravinsky. Du reste, c'est l'échec. Dans son désir de transmettre l'abstrait de Picasso, cet élève de John Weinzweig ne laisse qu'un sentiment de froideur.

Le **Concerto pour piano No. 1** de Liszt, c'est la jeunesse romantique en action. Fougueux, féerique, bouillonant de passion, ce morceau compact a bouleversé les coeurs du public. L'Allegro maestoso m'a étonné par le contraste des thèmes: le premier, menaçant et dramatique, le second, lyrique et enchanteur. Le Quasi Adagio a évoqué une rencontre intime. L'introduction paisible a lentement fait place à un crescendo agité et même brûlant.

Les passages complexes ont été ardemment attaqués par Santiago Rodriguez au point où ses mains flottaient comme une onde sur les touches. Bien sûr, ce concerto mérite d'être ouï mais aussi d'être vu. Rodriguez s'y est mis corps et âme et voilà pourquoi il s'est mérité une ovation unanime.

Son encore, une **Dance Espagnole** de Granados, a bien démontré la relation unique qui existe entre l'artiste et son public. En quittant, on sentait que la salle était encore chargée d'émotion.

Daniel BAHUAUD

Le CALENDRIER

Jeudi 8

- CBWFT présente, en récital, des musiciens de l'Orchestre symphonique de Winnipeg à 22h40.

Vendredi 9

- Le CCFM mettra en vedette, dans la salle Pauline-Boutal, Danielle Odderra et Jean Marchand dans "Je persiste et signe... Brel", vendredi et samedi.
- L'artiste sud-africain, Tony Bird, sera en spectacle au théâtre Gas Station à 19h00 et 21h00.
- Un café chrétien sous le thème "Le tiers monde et nous" aura lieu dans la salle 1209 du Collège universitaire de Saint-Boniface.

Lundi 12

- "La belle emmerdeuse" de Roger Coggio sera à l'affiche du cinéma Main à 20h00.

Mercredi 14

- Les Ministers of Soul seront sur les planches au Canot du Festival du Voyageur du mercredi au samedi.



Le Collège a son tic

Le Collège de Saint-Boniface arrive en ville. La semaine dernière, les administrateurs et professeurs ont inauguré un Centre d'informatique, dont le but est de développer des moyens pédagogiques en français.

Dans la photo, prise au centre de documentation rattaché au centre d'informatique, le professeur Henri Lafortune explique aux dignitaires rassemblés le fonctionnement du nouveau centre.

Seulement 200 copies du dernier de Gabrielle Roy

De quoi t'ennuies-tu, Eveline?, récit paru en 1982, fut écrit dans les années 60 et se situe entre _Rue Deschambault_ et _La Route d'Altamont_. Auteur que le Québec aura insisté à appeler "québécoise", Gabrielle Roy est de retour au Manitoba dans cette dernière publication de sa riche carrière d'écrivain. Quel tour joué au Québec que d'avoir retenu ce texte inédit, teinté d'une couleur manitobaine, jusqu'à la fin, petit joyau littéraire qui raconte le voyage d'Eveline, voyage entre le Manitoba et la Californie.

De quoi t'ennuies-tu, Eveline? est une véritable ode au souvenir. Le souvenir, réalité acquise d'un présent révolu, cherche avec ardeur son compagnie de vie, l'avenir, cet avenir cosmique et infini. Quand les deux se rencontreront, l'existence humaine aura atteint son apogée.

Eveline, petite dame qui rappelle le sourire charmeur et le regard paisible de Maude dans le film "Harold et Maude", part en voyage. Premier voyage, dernier voyage, éternel voyage, peu importe, car la découverte est la force motrice de cette aventure. À l'invitation de son frère Majorique, elle quitte l'hiver froid du Manitoba pour le rejoindre là en Californie, paradis terrestre où il habite.

Mais l'incertitude entoure le départ d'Eveline car le message télégraphique de son frère parle d'un autre départ: "Majorique à la veille du grand départ souhaite revoir Eveline. Argent suit." (p. 11) Le départ d'Eveline pour la Californie se confond donc avec "le grand départ" auquel se prépare Majorique, cet enfant de l'univers. Mais quel départ et pour aller où?

Si Eveline est déçue lorsque l'autocar qui la transporte franchit la frontière entre le North Dakota et le Manitoba, cela est le signe de sa vive imagination, cette imagination qui l'avait mise, à maintes reprises dans sa vie, dans un état d'ennui, ennui de ce qu'elle n'avait pas vu. Hélas, ce changement marqué du paysage à la frontière qu'elle s'était imaginée ne fut pas réalité!

Mais cette réalité, où est-elle, existe-t-elle? "Tout peut-être n'est que mirage; après tout, qu'y a-t-il dans l'existence de plus vrai qu'un mirage..." (p. 41) Alors pour cette petite dame, passagère de l'autocar métronome de la vie, les paysages défilent et se succèdent au rythme de la route, ses souvenirs défilent et se succèdent au rythme de la route dans le cadre de relations courtes, éphémères mais authentiques avec les autres passagers, passagers de ce métronome de la vie.

Cette petite dame apôtre

Mais où vont-ils tous ces gens? D'où viennent-ils? Leur générosité et le croisement de leurs regards affectueux captent-ils l'essentiel de la raison d'être de leur existence respective, ou leur existence est-elle en vérité seulement un mirage. La réalité se confond avec l'illusion et l'autocar s'arrête à un restaurant sur la route afin que tous puissent prendre le petit déjeuner.

Emmitouflée dans ses vêtements d'hiver, cette petite dame apôtre du souvenir raconte les histoires de sa vie de jadis et fait ainsi renaître chez les autres passagers les moments heureux de leur propre passé. Voilà la qualité du souvenir que de pouvoir être revécu dans le présent au simple appel des émotions. Ces mêmes émotions qui ont motivé Eveline à quitter son milieu pour aller vers une lointaine destination inconnue afin de revoir son frère qu'elle n'a pas vu depuis très longtemps.



Gabrielle Roy, pastel de Pauline Boutal, gracieuseté du Dr Marcel Carbotte.

Pour Eveline, ce voyage est un régal, régal pour les yeux qui contemplent ces panoramas de paysages étrangers mais beaux, régal d'amitié et de tendresse qu'elle échange avec tous ces amis dans l'autocar. Devant ce festin de la vie, Eveline comprend la profonde signification du départ, le départ d'un endroit ou le grand départ que certain ont voulu appeler "mort".

Le calme parfait

Arrivée au paradis de la Californie, pays adoptif de son bien-aimé frère Majorique, Eveline saisit l'essentiel qu'est la mort, à savoir le mystérieux mariage entre le souvenir et cet avenir infini et cosmique qu'incarne si bien l'océan qu'Eveline voit pour la première fois de sa vie: "ce lointain uni, immense, sans rides, plus exaltant dans son mystère que tout ce qui l'avait saisie d'émotion pendant sa vie entière. Et cependant ce n'était rien; non, rien que de l'uni, de l'infini, calme parfait". Désormais, l'ennui a quitté Eveline.

Gabrielle Roy a aussi connu le départ, le départ d'un endroit et le grand départ. Mais le départ n'est qu'une qualité du retour, le retour qui est si enivrant à l'esprit. Ce retour, Gabrielle Roy le fait dans ce petit récit, *De quoi t'ennuies-tu, Eveline?*, qu'elle nous offre avec le même brio littéraire dont elle a fait preuve dans son oeuvre entière.

Tristesse que les exemplaires, dont le tirage fut limité à 200, soient si rarissimes au Manitoba.

Gabrielle Roy, *De quoi t'ennuies-tu Eveline?*, récit, Montréal, Édition du Sentier, 1982. (disponible à la Bibliothèque publique de Saint-Boniface par prêt entre bibliothèques.)

Gérald BOILY

Le parti libéral retourne aux *grassroots*

À la suite de sa victoire de la chefferie du parti libéral du Manitoba, Sharon Carstairs a vite assumé le rôle qu'on attendait d'elle en s'attaquant immédiatement à la passivité de Gary Filmon et Howard Pawley.

"Il n'y a pas seulement une différence visuelle entre moi et les deux autres chefs. Il y a une différence de dynamisme." C'était le genre de commentaire qu'on attendait, dimanche passé, de la première femme chef du parti libéral.

Sharon Carstairs, 41 ans, professeur à Saint-Norbert et fille de l'ancien premier ministre de la Nouvelle-Écosse par intérim en 54, Harold Connolly, s'est lancée un défi louable: prendre une demi-douzaine de sièges à la prochaine élection provinciale.

L'élément prédominant

Comment? En donnant "le choix aux Manitobains"! Le nouveau chef affirme que, lors de la dernière élection, le Manitobain n'a pas eu ce choix. Cependant, avec la "remontée" du parti libéral, le Manitobain aura maintenant cette possibilité...

D'une part le NPD, estime Sharon Carstairs, "n'a rien offert de nouveau depuis la dernière élection", qu'il a gagné grâce à une attitude "advienne que pourra" des Manitobains. "Les nées ont rejeté leur propre mandat!"

Du côté des conservateurs, elle n'est pas plus élogieuse: "leur attitude ne représente pas les besoins du Manitoba. Ils n'ont aucune conscience sociale et, au pouvoir, ils ont même réussi à sur-réglementer la petite entreprise."

Le choix pour un **juste milieu** entre la conscience sociale et la petite entreprise se situerait donc dans le nouveau parti libéral de Sharon Carstairs. Un parti qui a attiré cette année à son congrès "des gens qu'on n'a pas vu à une fonction du parti libéral depuis les 60", signalait Diana Ryback, ré-élu présidente des libéraux provinciaux.

L'incontestable élément prédominant dans la campagne de Sharon Carstairs a été la jeunesse. Son enthousiasme et l'intérêt qu'elle a porté envers ce groupe lui a mérité jusqu'à 90 pour cent de ses voix. *(Sur les 307 voix pour Sharon Carstairs, elle soutient avoir ramassé jusqu'à 70 voix des jeunes. Bill Ridgeway, son adversaire principal, a enregistré 238 voix.)*

Pour Régis Labossière, secrétaire au comité exécutif du parti libéral provincial et représentant jeunesse à la SFM, Sharon Carstairs a démontré une sensibilité pour les jeunes qui n'a pas manqué d'impressionner: "Elle ne s'arrêtait pas seulement pour les adultes, les sénateurs et les présidents des exécutifs. Elle a fait son possible pour rencontrer les jeunes. On l'a vue, à différentes reprises, dans la salle des jeunes."



Alain Nogue, président du même comité exécutif, reconnaît "son synamisme qui a convaincu les gens. On a besoin de quelqu'un comme elle qui travaillera aux *grassroots*."

Apprendre le français

Soulignons que la participation de Saint-Boniface au congrès cette année a été "plus que d'habitude", 90 personnes en tout. "Le choix du chef a généré de l'intérêt" explique Alain Nogue.

À part son énergie et l'attention spéciale donnée aux jeunes, la nouvelle leader a aussi tenu à reconnaître les droits des Franco-Manitobains. Depuis sa déclaration comme candidate à la chefferie, Sharon Carstairs "croit fortement en faveur des services en français".

"Je crois aussi que la majorité de nos membres appuie les francophones. Du moins, toutes mes rencontres dans les communautés de cette province ont fait preuve de cela. Personne ne s'est jamais opposé à ma position."

Comme Gary Filmon l'automne dernier, Sharon Carstairs manifeste aussi le besoin de vouloir apprendre l'autre langue officielle du Manitoba. "Un cours de français l'hiver prochain à Saint-Boniface sera définitivement à mon agenda."

Roland STRINGER



Sharon Carstairs. Un leader pour générer le dynamisme.

PLEINS FEUX SUR L'EGLISE

Message du Saint-Père pour le carême 1984

Chers Frères et Soeurs dans le Christ,

Que de fois, nous avons lu et entendu le texte bouleversant du chapitre vingt-cinquième de l'Evangile selon saint Matthieu: "Quand le Fils de l'homme viendra dans sa gloire..., il dira... 'venez les bénis de mon Père... car j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger...'!"

Oui, le Rédempteur du monde a faim de toutes les faims de ses frères humains. Il souffre avec ceux qui ne peuvent nourrir leur corps: toutes ces populations victimes de la sécheresse ou de mauvaises conditions économiques, toutes ces familles atteintes par le chômage ou la précarité de l'emploi. Et pourtant notre terre peut et doit nourrir tous ses habitants depuis les enfants en bas âge jusqu'aux personnes âgées, en passant par toutes les catégories de travailleurs.

Le Christ souffre également avec ceux qui sont légitimement affamés de justice et du respect de leur dignité humaine, avec ceux qui sont frustrés de leurs libertés fondamentales, avec ceux qui sont abandonnés ou, pire encore, exploités dans leur situation de pauvreté.

Le Christ souffre avec ceux qui aspirent à une paix équitable et générale, alors qu'elle est détruite ou menacée par tant de conflits et par un surarmement démentiel. Est-il permis d'oublier que le monde est à construire et non à détruire?

En un mot, le Christ souffre avec toutes les victimes de la misère matérielle, morale et spirituelle.

"J'ai eu faim et vous m'avez donné à manger..., j'étais un étranger et vous m'avez accueilli, malade et vous m'avez visité, prisonnier et vous êtes venus me voir" (Mt 25,35-36). C'est à chacun de nous que ces paroles seront adressées au jour du Jugement. Mais, déjà, elles nous interpellent et nous jugent.

Donner de notre superflu et même de notre nécessaire n'est pas toujours un élan spontané de notre nature. C'est bien pour cette raison qu'il nous faut ouvrir sans cesse des yeux fraternels sur la personne et la vie de nos semblables, stimuler en nous-mêmes cette faim et cette soif de partage, de justice, de paix, afin de passer réellement aux actes qui contribueront à secourir les personnes et les populations durement éprouvées.

Chers Frères et Soeurs, en ce temps de carême de l'Année jubilaire de la Rédemption, convertissons-nous encore, réconcilions-nous plus sincèrement avec Dieu et avec nos frères. Cet esprit de pénitence, de partage et de jeune se traduira en gestes concrets, auxquels vos Églises locales vous inviteront certainement.



"Que chacun donne selon ce qu'il a décidé dans son coeur, non d'une manière chagrine ou contrainte; car Dieu aime qui donne avec joie." Cette exhortation de saint Paul aux Corinthiens est tout à fait d'actualité (2 Co 9,7). Puissiez-vous éprouver profondément la joie pour la nourriture partagée, pour l'hospitalité offerte à l'étranger, pour les secours apportés à la promotion humaine des pauvres, pour le travail procuré aux chômeurs, pour l'exercice honnête et courageux de vos responsabilités civiques et socio-professionnelles, pour la paix vécue dans le sanctuaire familial et dans toutes vos relations humaines! C'est tout cela, l'Amour de Dieu auquel nous devons nous convertir. Amour inséparable du service si souvent urgent de notre prochain. Souhaitons, et méritons, entendre le Christ nous dire au dernier jour que dans la mesure où nous avons fait le bien à l'un des plus petits parmi ses frères c'est à Lui que nous l'avons fait!

DIALOGUE

QUESTION

On entend dire qu'il n'y a pas de CARÊME, qu'on n'est plus tenu au jeûne ni à l'abstinence. Qu'en est-il vraiment?

RÉPONSE

Avant Vatican II, il y avait des lois concernant l'abstinence (can. 1250) et le jeûne (can. 1251) et les catholiques de l'Eglise latine y étaient tenus. Il est vrai que ces lois ont été modifiées et adaptées à notre temps. Ce qui n'est pas changé et ne peut pas être modifié ou abrogé c'est l'obligation de faire pénitence. "Celui qui veut marcher à ma suite, qu'il renonce à lui-même...' (Marc 8.34). Donc faire pénitence est une obligation pour le disciple du Christ.

Le rôle de l'Eglise consiste à rappeler constamment aux fidèles ce devoir de faire pénitence, à leur inculquer le sens de la pénitence, de proposer des modes et d'indiquer des temps de pénitence. Voici les directives des évêques du Canada à ce sujet:

1. Il importe de revaloriser la loi évangélique de la pénitence par une catéchèse intensive et d'en rappeler le caractère obligatoire.

2. Le carême, ainsi que tous les vendredis de l'année, particulièrement les vendredis du carême et surtout le vendredi saint, conservent leur caractère pénitentiel. Ces jours-là, la pénitence doit être considérée comme une exigence importante de la vie chrétienne; la manière de satisfaire à cette exigence est cependant laissée à la discrétion des fidèles.

3. La présente législation s'adresse principalement aux adultes. Les parents et les éducateurs ont le devoir d'initier graduellement les enfants à la pratique de la pénitence.

4. Des "modes privilégiés" de pénitence sont recommandés aux fidèles, soit à cause de leur valeur évangélique, comme le jeûne, la prière, l'aumône et les autres oeuvres de charité, soit à cause de leur valeur traditionnelle, comme l'abstinence.

Donc la pénitence demeure toujours obligatoire pour qui veut suivre Jésus. C'est à chacun de nous de choisir le mode de pénitence qui lui convient. Le carême se présente comme un temps privilégié où l'Église nous invite à la pénitence pour que nous parvenions avec un "coeur libéré aux joies de la résurrection du Seigneur".

Odilon LAROCHELLE, prêtre

Les prochaines sessions de PRÉPARATION AU MARIAGE

auront lieu aux dates suivantes:

— **les 28 et 29 avril 1984** (nouvelles dates à noter)
— **les 2 et 3 juin 1984**

Pour plus de renseignements, vous adresser à:

Gaby et Louise Lambert au 1-878-2648
C.P. 353, Ile-des-Chênes, Manitoba R0A 0T0

Vocation et les jeunes

"J'aime les jeunes... grâce à eux, notre monde a un avenir. (...) Jésus a toujours appelé les gens à le suivre en faisant table rase de leur passé... Ferez-vous le pas, librement, généreusement? N'ayez pas peur! Le Christ n'est pas un 'ravisseur' mais un sauveur!"

Jean-Paul II, en visite au Gabon

SESSIONS BIBLIQUES

Le département de la Catéchèse des adultes et l'Association Mess'AJE régionale vous offrent, pour le Carême 1984, une série de sessions bibliques avec l'animateur de Mess'AJE, le père Maurice Pritzy, en la salle C du Centre de Pastorale, au 622, avenue Taché, Saint-Boniface.

• Les BEATITUDES — le vendredi 23 mars, de 19h00 à 22h00, et les samedi et dimanche 24 et 25 mars, de 9h00 à 16h30.

• La PASSION SELON SAINT JEAN: le dimanche 25 mars, de 19h00 à 22h00, et les lundi, mardi et mercredi 26, 27 et 28 mars, de 9h00 à 16h30.

• CONFERENCE: Laïc, quelle est ta participation à la mission de l'Eglise? Le mardi 27 mars, de 19h30 à 22h30.

Les jeudi, vendredi et samedi 29, 30 et 31 mars, à Saint-Jean-Baptiste, de 9h00 à 16h00: La PASSION SELON SAINT JEAN.

BIENVENUE À TOUS.

RALLIEMENT FRANCO-JEUNESSE

Premièrement, j'aimerais corriger une erreur qui s'est glissée dans La LIBERTE du 24 février dernier au sujet du ralliement francophone du 29 avril à la CATHEDRALE de Saint-Boniface concernant la venue du Pape au Manitoba.

Ce ralliement ne s'adresse PAS UNIQUEMENT aux jeunes de 12 à 25 ans, mais bien aux personnes de 12 à 25 ans, c'est-à-dire à tous les étudiants, jeunes travailleurs et universitaires. Il ne faudra pas limiter notre clientèle à ce point-là. Invitation aussi aux parents qui s'y intéressent. J'aimerais aussi une forte participation des jeunes de la campagne. Pourquoi ne pas louer des autobus de votre division scolaire pour l'après-midi...

Vous tous jeunes des écoles intermédiaires, secondaires, scouts et guides, c'est à vous de vous organiser ainsi tous les jeunes dans des mouvements de jeunes, tels TEC et Recherche de Maturité Chrétienne. ON VOUS ATTEND le dimanche 29 avril à 14h00 à la Cathédrale de Saint-Boniface...

Réal LÉVEQUE, prêtre
responsable du Ralliement francophone

POINT

C'était aussi une occasion ratée

Le geste "radical" de la marche de Franco-Manitobaines dans les rues de Saint-Boniface en 83 n'a pas été reproduit cette année à la journée de la femme. Plutôt...

On a trouvé primordial de se rencontrer pour discuter davantage de la situation de la femme. "En tant que femme... en tant que personne" a été la devise de cette journée d'ateliers sur différents thèmes qui préoccupent la femme: l'emploi, la pornographie, la religion, la succession...

La centaine de femmes présentes, dimanche passé, s'est dite satisfaite de la journée. C'était une autre occasion pour parler de leurs problèmes, pour prendre conscience des obstacles qui les empêchent de vivre à part égale dans cette société.

C'était aussi une occasion ratée. Car rien de concret en a résulté, sinon peut-être une sensibilisation accrue. On s'est entendu sur la nécessité de passer à l'action, mais commé souvent auparavant, on n'en a pas profité pour déterminer précisément les actions à prendre.

Dans l'atelier de la succession, on a conclu que c'était bon de s'occuper de ses affaires. Pour la pornographie, on a reconnu simplement l'obligation d'agir. En ce qui concerne le sexisme, on s'est entendu sur le besoin d'avoir des cours pour les professeurs et les parents.

L'évaluation générale de la journée a donné deux recommandations classiques. Qu'on devrait se rencontrer plus souvent et qu'il faut un groupe militant.

Bien entendu, les participantes à la journée pour la femme 84 formaient un groupe très pluraliste. L'élaboration d'un plan d'action pour la prochaine année ne se serait pas avérée une tâche facile.

C'est bien moins pénible de parler de la pornographie au cinéma ou du sexisme dans les écoles que de former un comité avec un mandat précis. Par exemple, un comité qui ferait pression pour un cours d'éducation familiale dans la division scolaire de Saint-Boniface.

Il reste à voir si le comité organisateur de la journée, qui se rencontrera la semaine prochaine pour évaluer l'activité, profitera des discussions pour proposer aux différents clubs de femmes des moyens précis pour changer le rapport qui existe présentement entre les deux sexes.

Roland STRINGER



La journée de la femme 84: une rencontre pour se parler...

Winnipeg fête la femme

Le thème de la journée internationale de la femme "Il n'y a jamais de repos pour la femme -travaillons pour la paix, le choix, la solidarité et l'égalité", reflète les quatre questions touchant de près les femmes d'aujourd'hui. Ce slogan ne se limite surtout pas au travail ménager et englobe plus particulièrement l'engagement de la femme face à la société.

La journée internationale de la femme remonte à 1910 lors d'un congrès à Copenhague, au Denmark, auquel des femmes de dix-sept pays ont été représentées. La journée du 8 mars a été désignée parce qu'en 1908 des centaines de femmes ont manifesté à New York demandant le droit de vote, une journée de travail de huit heures et la mise sur pied de syndicats dans le secteur du vêtement

Au niveau local, le comité de la journée internationale de la femme organise, le 10 mars à l'Université de Winnipeg, un congrès pour célébrer la 74e journée internationale de la femme. La conférencière invitée, Renata Shearer, parlera de plusieurs questions qui préoccupent les femmes: les pensions, la qualité des garderies, le harcèlement sexuel dans le milieu du travail, l'égalité salariale, la violence envers les épouses et les enfants.

D'autres ateliers traiteront des questions de la solidarité internationale, la paix et le choix de méthodes contraceptives. En soirée, la troupe de théâtre Nelly McClung donnera une représentation, suivie d'une danse

"Nous devons continuer les démarches entreprises par nos soeurs et oeuvrer sans cesse afin de réaliser les buts pour lesquels elles ont travaillé: la paix, le choix, la solidarité et l'égalité pour nos soeurs et pour toutes personnes partout," est la plate-forme adoptée par le comité d'organisation

Gisèle CHAMPAGNE

Le **Calendrier** est un service offert gratuitement.

Un Parlement jeunesse à Saint-Boniface:

Pour ne pas faire comme les parents!

"Un projet comme celui-ci donnera la chance aux jeunes de comprendre pourquoi les parlementaires tapent sur leurs bureaux, font sonner les cloches..."

Voilà comment le premier ministre du Parlement jeunesse de Saint-Boniface, Michael Osborne, présente les mérites de cette activité qui regroupera une cinquantaine de jeunes des écoles françaises du Manitoba les 16 et 17 mars.

Le premier parlement jeunesse à se passer entièrement en français est conçu pour "rendre la politisation le fun" soutient Michael Osborne, étudiant en 12e année au Collège Louis-Riel. Différentes questions d'actualité seront débattues comme le font nos députés en Chambre. On se choisit donc des ministres, un président et un lieutenant gouverneur.

"C'est bien mieux que d'apprendre des livres," lance Michael Osborne. "Surtout que les projets de loi proposés provoqueront de la discussion. On choisit des sujets que les jeunes peuvent facilement comprendre."

Les quatre ministres qui siègeront au Parlement de Saint-Boniface (éducation, justice, affaires canadiennes et affaires étrangères) présenteront chacun deux projets de loi.

Parmi les sujets qui seront entamés par les participants, Michael Osborne souligne qu'on s'attardera inévitablement davantage sur l'éducation. "L'idée de démocratiser les écoles fait partie d'un des projets de lois. Il s'agit de savoir quel devrait être l'engagement des étudiants dans le système éducationnel. Par exemple, devraient-ils avoir un mot dans le choix du directeur de l'école?"

"Un autre débat portera sur un cours de patriotisme, c'est-à-dire sur le système politique canadien et ses avantages par rapport aux systèmes ailleurs."

En plus de parler de la question des langues officielles et des essais du missile cruise, "l'éternel sujet préféré", glisse Michael Osborne, le Parlement de Saint-Boniface donnera une importance particulière à l'économie. Plus spécifiquement, au chômage.

"Cela préoccupe autant les jeunes! Après tout, des emplois d'été sont de plus en plus difficiles à trouver. Se trouver un emploi à temps partiel qui te fait travailler jusqu'à trois heures du matin n'est pas non plus ce qu'il y a de mieux. Il ne faut pas oublier que les effets de l'inflation touche aussi le jeune. Le prix des barres de chocolat l'affecte."



Michael Osborne. C'est plus qu'une activité symbolique.

Cet ardent promoteur du parlement jeunesse reconnait un résultat de la présente situation économique: un mouvement vers la droite chez les jeunes. "Lors de ma participation aux parlements provinciaux et de l'Ouest, j'ai remarqué que les projets socialistes étaient moins souvent acceptés. Les participants sont devenus beaucoup plus pragmatiques."

Chose certaine, "un parlement jeunesse donne une très bonne indication de ce que les jeunes veulent"

Un autre point intéressant: "Le jeune vient à savoir pourquoi il appuie une certaine politique au lieu de simplement faire comme ses parents."

Le parlement jeunesse, qui s'organise aussi dans une dizaine de régions anglophones du Manitoba, "ne se fait pas en français, à Saint-Boniface, seulement pour se faire en français". Michael Osborne propose "des objectifs plus concrets" à cette session de politisation. "Certaines personnes font des actions symboliques, ce projet est plus que ça."

Roland STRINGER

Qui affrontera Saint-Malo? La Broquerie ou Grunthal?

C'est vendredi que se règlera, dans la division Sud de la ligue de hockey Hanover-Taché, le choix de l'opposition aux Warriors pour la finale. Pour le moment, les Habs et les Red Wings restent nez à nez, chacune des équipes ayant remporté deux victoires et deux défaites.

Dans la division Nord, la lutte a été moins serrée: la semaine dernière, Sainte-Anne-des-Chênes a défait Landmark en trois parties: 11 à 4, 7 à 6 et 5 à 4. La saison des Dutchmen s'est terminée en temps supplémentaire.

Dans l'autre série de la division Nord, les Elks d'Ile-des-Chênes ont battu Niverville en quatre matchs: 8 à 7, 6 à 4 et 5 à 3 pour les Elks; 9 à 7 pour les Clippers, lors de 2e. Comme prévu, Ile-des-Chênes rencontrera Sainte-Anne-des-Chênes, à partir de cette fin de semaine, dans la finale divisionnaire.

Il n'y a pas de doute que, encore cette année, les As sont les favoris. Mais les deux équipes tenteront de réunir tous leurs joueurs pour la fin de saison.

Dans la demi-finale du Sud, Saint-Malo a triomphé facilement de Mitchell en trois parties: 4 à 0, 10 à 0 et 5 à 1. Les Warriors sont donc prêts à affronter le gagnant de l'autre série, entre les Habs et les Wings, qui se terminera vendredi.

D'après le record des rencontres entre La Broquerie et Grunthal, les Habs ont les meilleures chances. Mais comme dans toute série chaudement disputée, rien n'est acquis.

J.P.D.



Pour la saison régulière, Fernand Piché des Habs s'est très bien tiré des affaires: il s'est classé 2e parmi les meilleurs compteurs avec 101 buts. Le meilleur compteur, Arthur Coulombe, a marqué 139 points.



de la

Société franco-manitobaine

les 10 et 11 mars 1984

VIVRE EN FRANÇAIS CHEZ NOUS...

ORDRE DU JOUR
ASSEMBLÉE ANNUELLE 1984

Samedi 10 mars 1984 au Collège Saint-Boniface, 200, avenue de la Cathédrale

12h00	Inscription
13h00	Mot de bienvenue
13h15	Procédure
13h30	ATELIERS
	· Nouvelles technologies
	Politique
	· Éducation
	Développement économique à base communautaire
15h30	Pause-café
16h00	Plénière (dans le gymnase)

Au Rendez-Vous, 768, rue Taché

17h00	Ouverture des bars
18h30	Banquet (M.C., 15e, musique)

Dimanche 11 mars 1984 au Rendez-Vous, 768, rue Taché

8h30	Messe à la Cathédrale de Saint-Boniface
9h00	Inscription
10h00	Ouverture de l'assemblée Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée
10h15	Rapport du président
11h15	Rapport financier
11h30	Présentation du Plan Global
12h30	Dîner libre
14h00	Propositions de l'assemblée
15h30	Élections
16h15	Pause-café
16h30	Prix Riel
17h30	Cocktail et goûter

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
Réalisations 1983-84:

Objectif:

Développer le pouvoir économique des Franco-Manitobains afin:

· de renforcer les assises économiques des régions franco-manitobaines

· de répondre à leurs besoins matériels

· d'assurer la participation la plus complète des Franco-Manitobains dans les structures économiques régionales provinciales.

Dossier:

Développement économique urbain et rural ·

· Promotion des services et programmes d'aide technique, financière et d'emploi offerts par les gouvernements provincial et fédéral ·

· Préparation et présentation de brefs au gouvernement provincial concernant les structures de développement régional ·

Reformulation du dossier économique avec une emphase mise sur l'établissement de sociétés de développement communautaire ·

· Aide technique offerte aux organismes suivants · chambres de commerce francophones, sociétés de développement communautaire, Fondation Fort Gibraltar, l'Association des commerçant du Vieux Saint-Boniface, Conseil Jeunesse Provincial, Festival du Voyageur, Eastman Regional Development, Pembina Valley Development Corporation, Conseil Économique de la Rivière Rouge, Club Oasis, Katimavik et 6 entreprises privées ·

Dossier:

Projets spéciaux ·

Établissement d'une société de développement communautaire à Saint-Boniface ·

· Rencontre des agents économiques des Associations provinciales de l'Ouest · SFM, FFC, ACFA, ACFC · pour échange d'information et collaboration ·

Dossier:

Développement de l'Industrie du tourisme -

- Révision des documents touristiques en français provenant du Département du tourisme -
- Développement d'un projet de promotion touristique avec le Conseil de la vie française en Amérique -
- Demande de financement auprès de "Destination Manitoba" pour la Fondation Fort Gibraltar -
- Promotion du Festival du Voyageur à l'étranger -

Dossier:

Formation et Information économique -

- Mise sur pied de séminaires et cours de 30 heures en français destinés aux entrepreneurs, commerçants et fermiers francophones en collaboration avec la Fédération des Caisses Populaires, le Conseil de la Coopération du Manitoba et le Centre des petites entreprises (Enterprise Manitoba) -
- Recueil d'information au niveau national sur les sociétés de développement communautaire -
- Participation à un symposium sur les sociétés de développement communautaire à Moose Jaw en février 84 -
- Recueil de documentation sur la planification économique communautaire -
- Cours de commissaires industriels (UQAM) août 83 -
- Visite de New Dawn Enterprises - Sydney N.E. - août 83 -

Dossier:

Consommation -

- Établissement du dossier "Consommation" -
- Mise sur pied d'un projet de recherche visant d'identifier les organismes de consommateurs et déterminer la participation des Franco-Manitobains dans le mouvement des consommateurs -

Dossier:

Divers -

- Aide à l'organisation de la manifestation à Sainte-Anne en septembre -
- Aide pour gagner le plébiscite de la ville de Winnipeg -
- Aide technique au conseil d'administration de la Maison Franco-Manitobaine -
- Participation aux café-rencontres de la SFM -

DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Réalisations - 1983-84:

Objectif:

Encourager et promouvoir des initiatives d'organisation et de participation des citoyens au développement global des communautés -

Dossier:

Saint-Vital -

- Établissement et maintien de contacts avec des individus impliqués dans la région
- Appui à un projet d'information pour parents d'adolescents -

Dossier:

Éducation préscolaire -

- Appui aux groupes préscolaires à travers la province -
- Promotion et aide à la formation de nouveaux groupes -
- Développement et maintien de ressources pédagogiques au niveau préscolaire -
- Collaboration avec d'autres organismes dans les projets touchant le domaine préscolaire -
- Promotion de l'échange et de la communication entre groupes préscolaires -
- conclusion des négociations avec la F.P.C.P. pour le transfert du dossier en éducation préscolaire -

Dossier:

Femmes franco-manitobaines -

- Diffusion d'information à l'intérêt des femmes franco-manitobaines -
- Promotion de la concertation entre les organismes féminins -
- Appui à des projets regroupant les femmes franco-manitobaines et visant leur participation active dans leur communauté -
- Organisation de café-rencontre -

Dossier:

Sacré-Coeur -

- Mise sur pied du comité culturel de Winnipeg au Sacré-Coeur -

Général:

- Liaison assurée entre la S.F.M. et les communautés francophones de la région -
- Liaison entre les organismes provinciaux et les communautés francophones -
- Maintien des contacts dans la communauté -
- Diffusion d'information sur des sujets affectant la communauté francophone -
- Encouragement à la communauté de s'impliquer dans la défense de ses droits -

Dossier:

La Montagne -

- Développement et coordination de projets Katimavik dans trois communautés -
- Appui donné aux sociétés historiques de la région pour revaloriser le patrimoine -
- Développement d'un projet de généalogie des familles franco-manitobaines en collaboration avec la S.H.S.B. -
- Coordination de bibliothèque et de librairie française -
- Appui à trois journaux communautaires -
- Appui aux projets d'aînés franco-manitobains -
- Appui aux organismes socio-culturels -
- Développement et coordination d'un projet pour résidence pour handicapés -
- Diffusion d'information à l'intérêt des femmes franco-manitobaines -
- Coordination de café-rencontres dans les communautés de la région -

Dossier:

La Seine -

- Appui technique aux activités du **Comité du Centenaire** de La Broquerie -
- Mise en place d'une **Ligue régionale de soccer** pour les jeunes francophones -
- Appui aux **organismes** socio-culturels locaux -
- Encouragement des politiques des **écoles françaises** -
- Coordination de **Café-Rencontre** dans les communautés -
- Familiarisation des participants **Katimavik** dans la communauté -
- Organisation d'un camp d'entraînement de **hockey pour les jeunes francophones** -
- Assistance aux **journaux et calendriers locaux** -

Dossier:

Fédération des aînés franco-manitobains -

1) Recrutement et soutien technique -
2) Vente du chansonnier -
3) Relais des Aînés au Festival du Voyageur -
4) Pèlerinage à St-Malo -
5) Contact avec Age and Opportunity
6) Organisation de soirées sociales -
7) Communication/information aux différents clubs -
8) Actions politiques telles "Article 23" -
9) Considération des demandes financières d'autres organismes -
10) Organisation de l'Assemblée annuelle -
11) Réunions mensuelles du CA -

PLANIFICATION ET RECHERCHE

Réalisations - 1983-84:

DOSSIER

1. L'Article 23

- Avons poursuivi nos revendications auprès des gouvernements fédéral et provincial et les partis en opposition pour faire accepter l'enchâssement des principes de l'Article 23 afin de le rendre vivant et quotidien.
- Avons continué à consulter et informer la population franco-manitobaine dans ce dossier.

2. Services en français

- Avons poursuivi nos revendications auprès du gouvernement provincial, de ses ministères et de son secrétariat des services en français pour l'identification et la livraison des services en français.

3. Concertation des organismes

- Rencontres des Présidents.
- Rencontres des Directeurs-généraux.
- Identification et priorisation des secteurs et des dossiers d'envergure provinciale.

4. Consultation

- Rencontres avec les Présidents d'organismes.
- Rencontres avec les Directeurs-généraux.
- Rencontres avec des leaders franco-manitobains.
- Café-rencontres en régions rurales et urbaines.

5. Sensibilisation des politiciens aux besoins des Franco-Manitobains

- Plusieurs rencontres avec des politiciens et des hauts-fonctionnaires de tous les niveaux des gouvernements et des oppositions.

6. Éducation

- De concert avec la FPCP, la SFM continue de revendiquer la restructuration du système scolaire pour permettre aux Franco-Manitobains la gérance de leurs écoles.

7. Bibliothèque

- Rédaction du document "Implementation or Withdrawal" - décembre 1983.
- Nomination d'un Franco-Manitobain sur le Winnipeg Public Library Board.

8. Partie III de l'Acte de la ville de Winnipeg

- Rencontres avec des officiers et des élus du gouvernement provincial et de la ville de Winnipeg pour véhiculer le document décrivant les amendements que la SFM propose pour la Partie III.

9. Multiculturalisme

- Avons maintenu des liens officieux avec les groupes ethno-culturels.

10. Municipalités

- Rencontres avec les préfets, maires et conseillers municipaux.

11. Nomination à des conseils par la SFM

- Avons publié dans La Liberté la liste des postes à combler pour le CCFM, Presse-Ouest et la SFM.

PLANIFICATION GLOBALE 1984-1985

Secteurs prioritaires de la province

Dossiers prioritaires de la province	Dossiers d'action de la S.F.M.

Politique ($110,075.00)

Dossiers prioritaires de la province

Article 23

Article 23 de la Chartre canadienne en éducation

Dossier bibliothèque provinciale

Implication politique des jeunes et des femmes

Partie III de l'Acte de la ville de Winnipeg

Concertation avec l'Institut Joseph Dubuc

Concertation des élus municipaux bilingues

Rencontres soutenues des politiciens

Assurer une présence active dans tous les partis politiques

Maintenir des liens avec la communauté ethno-culturelle et anglaise

Concertation avec les organismes inter-provinciaux et nationaux

Dossiers d'action de la S.F.M.

Dossier constitutionnel et juridique

Gestion de notre système scolaire

Implication politique des jeunes et des femmes

Revendication des services et programmes gouvernementaux

Rencontres soutenues des politiciens à tous les niveaux

Services provinciaux, municipaux et fédéraux en français - centralisés dans nos communautés

Maintenir lien avec la communauté ethno-culturelle et anglophone

Éducation

Dossiers prioritaires de la province

Sensibilisation et concertation:
- restructuration scolaire (pré-scolaire à 12)

Formation en animation

a) Aide financière au niveau post-secondaire et aux adultes

b) Aide financière au niveau post-secondaire et aux adultes

Formation économique

Programmation socio-culturelle scolaire

Formation des bénévoles/au leadership

Formation socio-culturelle/loisirs

Dossiers d'action de la S.F.M.

Concertation des organismes et institutions à caractère éducatif

Comité directeur des structures scolaires (FPCP-SFM)

Revendication des droits en éducation (niveau politique)

Culture et Patrimoine

Dossiers prioritaires de la province

Production et réalisation artistique

Promotion et développement artistique

Recherche/promotion et développement du patrimoine

Intégration de la dimension culturelle au programme scolaire

Manifestation culturelle - (Ex: Année internationale de la jeunesse, Centenaire Louis Riel)

Dossiers d'action de la S.F.M.

Appui aux Sociétés historiques

Comité Centenaire Louis Riel

Appui à la Fondation Fort Gibraltar

Appui au comité provincial de généalogie avec la SHSB

Appui à la FAFM

Initiation de projets avec les jeunes en vue de l'Année internationale de la Jeunesse - rural -

Collaboration avec le Conseil provincial des Comités culturels pour favoriser l'échange entre comités culturels

Appui aux comités culturels locaux

Production d'un guide touristique du Manitoba français de concert avec le Conseil de la vie française en Amérique

Services communautaires ($170,750.00)

(éducation, culture et patrimoine)

Dossiers prioritaires de la province

Services gouvernementaux en français

Développement d'activités pour jeunes

Centres de ressources provinciaux - (Ex: CCFM, Bibliothèque provinciale, Centre de femmes)

Recrutement et participation des bénévoles

Institutionnaliser et développer un réseau de Centres d'accueil communautaires

Services d'animation communautaires

Projets - échange (Ex: Katimavik, agricole, étudiants)

Refrancisation des paroisses/communautés

Dossiers d'action de la S.F.M.

Mise sur pied d'une clinique de santé bilingue (Montagne) et mise sur pied d'une résidence des handicapés

Activités sportives des jeunes (La Seine et Montagne)

Services gouvernementaux - Bibliothèque provinciale

Concertation des organismes communautaires et connexes

Refrancisation des paroisses (Sacré-Coeur)

Lien avec Katimavik et communauté

Projet échange-agricole

Économie

($103,175.00)

Dossiers prioritaires de la province

Développement économique à base communautaire - (privé, coopératif, 3e secteur)

Création d'emplois (jeunes et femmes) et contact soutenu auprès des ministères à vocation économique

Développement du Vieux St-Boniface

Développement touristique utilisant les ressources artistiques et artisanales locales

Recherche et consultation pour le développement des secteurs économiques

Stratégies de financement des organismes

Dossiers d'action de la S.F.M.

Auto-financement:
- Maison franco-manitobaine
- Pro-Services Inc.
- Francofonds
- Exploitation du pouvoir d'achat des organismes

Société de développement communautaire (SDC)

Projet de développement urbain (Vieux St-Boniface)

- Concertation des organismes à caractère économique

Information - éducation en coopération avec C.C.S.B. - B.F.D. - et C.C.M.

Recherche et consultation pour le développement du secteur économique privé

Véhiculer les programmes de création d'emploi

Communication

($96,175.00)

Dossiers prioritaires de la province

Faire connaître la vision globale de la collectivité et les actions spécifiques de chaque organisme

Développer un réseau informatique accessible à la communauté

Développer et entretenir relations avec médias

Développement de médias communautaires et spécialisés

Service central d'information/diffusion

Dossiers d'action de la S.F.M.

Faire connaître la vision

Concertation de la diffusion d'information de tous les organismes

Appui aux journaux communautaires

Expansion de la télé communautaire

Étude de l'applicabilité des nouvelles technologies de concert avec les autres organismes

Entretenir des relations soutenues avec les médias

Appui à La Liberté

Concertation

($42,000.00)

Dossiers prioritaires de la province

Concertation de l'action des organismes provinciaux et des institutions

Développement du conseil provincial des comités culturels

Concertation et collaboration avec et entre les organismes jeunesses et femmes

Appui continu des mouvements Scouts et Guides

Assemblée annuelles et colloques

Concertation entre organismes pour la réalisation de certains projets concrets

Concertation des organismes à caractère économique

Concertation des groupes culturels et artistiques pour faciliter l'échange et partager des ressources

Assurer la concertation des communautés Franco-canadiennes

Dossiers d'action de la S.F.M.

Concertation des organismes (présidents et directeurs généraux)

Assemblée annuelle

Colloque des intervenants économiques (urbains)

Concertation des communautés basée sur des projets concrets régionaux

Café-rencontres locaux

Appui à l'Assemblée annuelle de la FAFM

Concertation du développement communautaire de la S.F.M. avec autres organismes

Concertation des jeunes en préparation de l'Année internationale de la Jeunesse (1985)

Concertation des élus municipaux bilingues

*En cette année, bien spéciale,
je vous invite
personnellement à votre assemblée annuelle
et à célébrer le 15e anniversaire de votre organisme.*



Léo Robert
Président

Le régime d'impôts a du nouveau

Si vous suivez de près les budgets fédéraux, vous aurez pris note des changements majeurs qui ont été effectuée dans les cadres du Régime d'impôts du Canada. Nous vous présentons cette semaine un résumé des nouveautés. Ne manquez pas, entre autres, de réclamer vos frais de garde d'enfant(s).



Joanne Therrien Sabourin
consultante

TAXACTION

Le budget fédéral du mois d'avril 1983 a voulu encourager l'achat d'ameublement et de nouvelles maisons afin de donner une poussée à l'économie canadienne. Les changements affectent ceux qui sont admissibles au Régime enregistré d'épargne-logement (REEL). Les sommes retirées d'un REEL en 1983 en vue d'acheter des articles d'ameublement peuvent être exemptes d'impôts. Une déduction spéciale relative au REEL est accordée aux particuliers éligibles qui ont acheté un logement neuf après le 19 avril 1983.

Dans la plupart des cas, cette déduction se chiffre à 10 000$ moins le montant de vos contributions au courant des dernières années. Si vous qualifiez pour le programme REEL et vous songez acheter ou bâtir un nouveau logement, vous pourrez encore le faire jusqu'au 1er mars 1985 afin de profiter de cette déduction.

Dans la même vaine, le budget Lalonde de 1984 a voulu réhausser la contribution maximale du REER qui entrera en vigueur en 1985. Dépendant du gouvernement élu, c'est encore chose incertaine.

Parents au travail: prenez garde! Plusieurs d'entre vous ne prenez pas avantage de la déduction pour frais de garde d'enfants, qui a été doublée pour l'année fiscale 1983. Vous pouvez réclamer vos dépenses pour services de garderie jusqu'à un maximum de 2 000$ par enfant (limite total $8000.00). Les règles établissant qui peut utiliser la déduction ont aussi été modifiées. Vous pourrez consulter votre Guide pour des renseignements plus détaillés.

Jusqu'à présent, tous les contribuables canadiens ont pu bénéficier de la déduction forfaitaire de 100$ pour dépenses médicales et dons charitables sans devoir produire des reçus. À partir de l'année fiscale 1984, cette déduction n'existera plus. Dorénavant, pour réclamer une déduction, vous aurez à produire des reçus pour vos dépenses médicales, dentaires et oculaires. Gardez vos reçus pour vos dons au Coup de Pouce, à Francofonds, à La Ligue pour la Vie, à l'Église et aux mouvements guide et scout. Ils vous seront nécessaires afin de demander une déduction sous la case Dons de charité.

Gardez vos reçus pour 1984

D'intérêt surtout aux personnes qui travaillent à temps partiel, la déduction pour emploi a été portée à 20% du revenu d'emploi. La déduction maximale est toujours de 500$.

Pour les propriétaires d'entreprises, les pertes autres qu'en capitale subis avant 1983 peuvent être reportés sur l'année précédente et sur les cinq années suivantes. Les pertes provenant des opérations agricoles peuvent être reportés sur les trois années précédentes et sur les dix années suivantes au maximum.

Puisque le budget fédéral vient tout juste d'être présenté, des changements ne sont pas attendus dans l'avenir rapproché. Pour prendre connaissance d'autre modifications récemment apportées au Régime d'impôts, consultez votre Guide.

J'accorderai tout ce qu'on me demande avec l'invocation. Mon Jésus exaucez-moi par les mérites de vos Saintes Plaies.

fm Société franco-manitobaine

RAPPORT DU COMITÉ DES CANDIDATURES

Candidats pour les postes à combler au conseil d'administration de la Société franco-manitobaine

Le comité des candidatures propose:

À la présidence	Rémi Smith
À la deuxième vice-présidence	Marc Beaudry Marie-Marthe Guenette
Au poste de secrétaire-trésorier	Roseline Ferré
Au poste de conseiller (deux postes à combler)	Roger Lafrenière Lionel Robert Claude Vigier

D'autres noms s'ajouteront à ceux-ci au courant des prochains jours. L'assemblée annuelle de la Société franco-manitobaine se déroulera les 10 et 11 mars 1984.

LE CARNET DES PROFESSIONNELS

Avocats-Notaires

François Avanthay
LL.B.
Avocat et Notaire
25-185 boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba Téléphone: 233-5029

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Édifice Canada Trust
232 avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 956-1060

Guay Smith et Associés
avocats et notaires
Renald Guay Rémi C. Smith
Richard J. F. Chartier
807 Centennial House
310, Broadway et Donald
Winnipeg R3C 0S6 957-0540

PIERRE J.R. DENISET
(B.A., LL.B.)
AVOCAT ET NOTAIRE
300-400, avenue Taché
Saint-Boniface, Manitoba
Heures de travail
lundi au vendredi 8h30-17h30
mardi et jeudi 19h-21h
samedi 10h-14h
Téléphone: 233-0614

MARCOUX, BETOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L. G MARCOUX, C.R
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
F.W. DuVAL
Roger R. LAFRENIÈRE
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE MONNIN HOGUE& TEILLET
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E.TEFFAINE C.R. L.V. TEILLET
M. MONNIN C.R. C.W. SHARP
A.J. HOGUE R. BILODEAU
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-1426

Optométristes

DR R.J. STANNERS
Optométriste, Examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

DR D.W. MULHALL
OPTOMÉTRISTE
198, St. Annes Sur rendez-vous seulement
Winnipeg, Manitoba Téléphone: 255-3990
R2M 3A1

Dr. R.J. Lecker Dr. M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice Hurtig 264, Portage
Téléphone: 943-6628

DR. E.M. FINKLEMAN
ET
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, avenue Portage,
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue et Lunettes ajustées

Assureurs

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC
1063, Autumnwood
AUTOPAC - TEL.: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
FEU-VIE-MALADIE
CIS AUTOPAC



233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, Provencher, Saint-Boniface Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions-Bateaux-Tours Trains

Comptables

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg, Manitoba
Tél.: 233-8593
Gabriel Forest, F.C.A.
Lucien Guénette, B.A., C.A.
Arthur Chaput, B.A., C.A.
André Blondeau, B.A., C.A.
Maurice Morissette, C.A.
Gilles Chaput, B.A., C.A.

H. A. MAGNE
Comptable agréé
Henri Magne, B. Comm. C.A.
200 - 170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
233-7842

Brackman & Co.
Comptables généraux agréés
- Comptabilité • Vérifications
- Impôts sur les revenus
- Services de gestion
- Informatique

Alan Brackman.
B.Comm.(Hons.) C.Ed., C.G.A.
Pièce 2 - 1808, rue Main
Winnipeg, Manitoba 338-7985

LES PETITES ANNONCES

BON MIEL: de fleurs sauvages et fleurs mélangées. 1$ la livre. C.P. 174, La Broquerie. 1-424-5529
-290-

SONGEZ-VOUS CONSTRUIRE UNE NOUVELLE MAISON? NOUS VOUS PROPOSONS DE TRÈS BEAUX LOTS BOISÉS SITUÉS À 12 MILLES DE L'HÔTEL DE LA MONNAIE. LES SERVICES D'ÉGOUTS, D'EAU SOUS PRESSION, GAZ NATURELLE, LOT ARPENTÉ, ETC. PRIX RAISONNABLE. APPELEZ PAUL CHEZ PAUL'S REALTY AU 1-883-2434.
-286-

À VENDRE: "1983 World Book", 22 volumes pour 469$ et "Je Veux Savoir" pour 150$. Appelez Jules au 888-0706.
-344-

À VENDRE: Saint-Pierre-Jolys, rue Jolys Est. Belle grande maison moderne, 1700 pieds carrés, 3 chambres à coucher, cuisine et salle de bain toute neuve, grand salon et salle à dîner, "family room" de 20 x 24 pieds ouvrant sur un grand patio. Sous-sol fini, garage attenant. Le tout sur un lot de 2/3 acre, avec arbres fruitiers, haies, sapins, etc. 55 000$ Composez le 433-7695
-345-

À LOUER: Ste-Anne Gardens à Sainte-Anne-des-Chênes, Manitoba. Appartement de 1 et 2 chambres à coucher poêle et réfrigérateur inclus; 350$ à 370$ par mois. Appelez Ray Schultz au 1-326-1341
-346-

À VENDRE: À Saint-Boniface, bungalow de 2 chambres à coucher avec garage. Lot de 63 x 103 pour le prix de 44 900$. Appelez Roland au 255-7510 ou 256-4313 Ducharme Agency
-347-

À VENDRE: À Saint-Boniface. Nouvelle maison de 3 chambres à coucher, armoires de chêne, 2 chambres de bain. Fournaise efficace au point de vue d'énergie; octroi de 5 000$ disponible. Roland au 255-7510 ou 256-4313 Ducharme Agency
-348-

VENTE PRIVÉE: Rue Alfred, très bon investissement; excellente localité pour louer, près de toute commodité; appartement solide de 5 suites (3e résidence Ouest de la rue Main). Soubassement à grandeur, nouveau toit, escalier de secours, détecteur de fumée 1980. 2 fournaises à gaz, 2 réservoir à eau chaude, 5 poêles et 5 réfrigerateurs Grand lot 65.5 x 99 pieds, entrée de côte, garage double, grand jardin clôturé. Revenus par mois 1 169$. Louées à de très bons locataires. Prix pour vente rapide 53 000$. Personne intéressée 233-0999 après 17h00. Pas d'agents SVP
-350-

À VENDRE: Un aquarium de 35 gallons, avec pompe, filtre et lumière, 100$ ou meilleure offre Gilbert au 247-4823 (le jour) et 667-8815 (le soir)
-351-

FRANCO-AMÉRICAIN: de Minnesota, 24, catholique pratiquant, bilingue, non-fumeur, sincère, beau, cherche femme pareille, 22 à 26. Envoie photo SVP à J.T., 880, James St., Lino Lakes, MN, 55014
-352-

À VENDRE: Lot de 3 acres, situé près de la ville à deux milles et demi de la Trans-canadienne sur le 207. 15 000$. Téléphonez au 1-878-3076.
-353-

À VENDRE: 36 900$, Saint-Boniface, 3 chambres à coucher, garage attenant, grande cuisine, lot de 50 pieds. Léo Grouette au 257-2528 DELBRO.
-356-

À VENDRE: chemin St. Anne's, 22 500$, 3 chambres à coucher, salle de famille, garage attenant, lot de 65 x 135. Léo Grouette au 257-2528 DELBRO.
-357-

À VENDRE: Saint-Boniface, 3 chambres à coucher, 2 salles de bain, 2 chambres supplémentaires au sous-sol, lot de 50 pieds, garage et "carport" seulement. 49 900$. Léo Grouette au 257-2528 DELBRO
-358-

À VENDRE: Parc Windsor, 3 chambres à coucher, très bonne état, "recroom" et chambre supplémentaire au sous sol. Léo Grouette au 257-2528 DELBRO
-359-

NOUS L'AVONS faites en 1983 et nous continuerons en 1984. 4% vendra votre maison; cela inclus le service multiple. Sur une maison de 50 000$, vous épargnez 1 500$. C'est 40% d'escompte sur nos vieux taux de 7%. Vous voulez vendre votre maison? Appelez Maurice Avotte (Bel-Air Realty) au 235-0015
-360-

À VENDRE: À Saint-Vital, maison de 3 chambres à coucher, sur grand lot, près du chemin St. Mary's, garage. Appelez Gilbert St-Amant au 253-1060 Robidoux Realty au 256-4386
-361-

POUR TOUTE publication sur l'Ile D'Orléans ou renseignements gebnéalogiques, s'adresser à: Fondation Miniqo, 1804, avenue Royale, Saint Jean D'Orléans, G0A 3W0. Province du Québec. Canada
-362-

Supermarché de Winnipeg Liquidation de tapis
27, rue Watt
au sud de l'avenue Nairn
Amenez-nous les mesures de votre chambre et nous vous couperons du tapis de votre choix. Vous pourrez choisir parmi notre grande variété. Venez et comparez nos prix de tous les jours Pendant la semaine jusqu'à 20h00; le samedi jusqu'à 17h00
A & R Carpets 669-2829

Entrepreneurs de Construction



LAFRENIÈRE HEET METAL LTD.
Chauffage, Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

Air climatisé Ferblanterie
Gouttières Ventilation
ROSSIGNON
"Sheet Metal & Heating"
491, chemin Sainte-Anne - Saint-Vital
R2H 0T1
Téléphone: 257-2921
René André 256-3340

Chiropraticiens

Rendez-vous Téléphone: 233-3060
CENTRE CHIROPRATIQUE BOHÉMIER
154, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
CHIROPRATICIENS
Gilbert et Gérald Bohémier

RÉUNION ANNUELLE de l'Alliance chorale Manitoba
le dimanche 18 mars 1984
à 14h00
à la salle académique, local 1032
du Collège universitaire
de Saint-Boniface
196, avenue de la Cathédrale

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
Luc DANDENAULT, Gérant
Résidence: 433-7633 Bureau: 433-7879
"LOEWEN FUNERAL CHAPELS"
Steinbach Tél.: 326-1351

ARROW APPLIANCE SERVICE
Tél: 233-3385
579 St. Mary's Road Winnipeg, Manitoba

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners réceptions et banquets
161, boulevard Provencher, Saint-Boniface
TÉLÉPHONE: 247-3319

Saint-Malo

C'est fini pour la Ligue de Tôle

Pour la 2e saison consécutive, les Habitants de la Ligue de Tôle ont remporté la coupe...

C'est-à-dire l'entonnoir gris pour lequel tant d'équipes se sont épuisées durant tout l'hiver.

Et samedi passé, il en fut décidé pour les Habs contre les Pirates.

Voici l'équipe: les deux frères Marion, Raymond et Donald; les 3 frères La Roche, Christian, Fabien et Joël; les 5 frères Picton, Luc, Maurice, Marcel, Lucien et Rosaire; Denis Gauthier, Guy Rémillard, Léo Lafrance (le gardien de but), et Julien Rémillard (l'entraîneur). Le meilleur compteur, Lucien Picton, 54 points en 10 parties; et Emile Curé des Pirates est le meilleur gardien de but de la saison.

Calendrier

Dimanche 18 mars: Parite de cartes au profit des scouts/guides à la salle Iberville à 20h00. Beaucoup de prix attendent les participants.



Les Habitants gagnants de la coupe de Tôle.



Pour une première fois dans l'histoire des jeux d'hiver du Manitoba, Eastman a participé aux jeux olympiques "spéciaux" tenus à Beauséjour le 14 février.

En ce jour des valentins, nos gens de l'ACDM ont remporté 13 des 18 rubans de la façon suivante: au patinage - Angèle Poiron, 2 premiers; Ginette Brémault, 2 deuxièmes. À la raquette - Roland Mangin, 2 premiers; James Mc Elroy, 1 deuxième; Maurice Boisjoli, 1 deuxième et 1 troisième; Wayne Berthelette, 1 deuxième et 1 troisième. Raymond Euhart, participant en ski de fond. Gisèle Curé, 1 premier et 1 deuxième.

Saint-Pierre

Cinq nouvelles jeannettes sont membres

C'était la fête chez les Jeannettes de Saint-Pierre-Jolys le 1er mars. Cinq jeunes filles faisaient leur promesse et devenaient ainsi membres de la famille mondiale des Guides.

Les parents, grands-parents, frères et soeurs se rassemblaient pour célébrer cet événement. La cérémonie se déroula dans la joie et la simplicité.

Malgré leur petit nombre, les Jeannettes sont bien vivantes et pleines d'enthousiasme, ce qui rend les réunions excitantes et pleines de vie.

Les aînées sont: Lynne Lacasse, Lynne Buisson et Mireille Maynard. Les nouvelles sont: Tania Langhan, Sarah Mulaire, Monica Côté, Liane Préfontaine et Lorraine Buisson.

Jacqueline ROY

Calendrier

Le Comité culturel présentera le film Bonheur d'occasion, d'après le roman de Gabrielle Roy, au gymnase de l'Institut collégial de Saint-Pierre, le lundi 12 mars 1984 à 20h00. Entrée: 2$.

Saint-Claude

"Les va-nu-pieds" sur les planches

Les élèves du Complexe scolaire de Saint-Claude entendent faire une première présentation d'une pièce tirée du roman "Les va-nu-pieds" de Madeleine Laroche.

L'auteur elle-même a été invité et il a accepté l'invitation avec plaisir.

Cette histoire de vie bretonne racontée avec respect et humour a su capter l'intérêt des élèves de la 6e année. Ils ont aussi attaché beaucoup d'importance au fait que l'action est franco-manitobain. Fascinés par ce roman de "chez nous", ils ont demandé d'en faire une pièce qui serait présentée au public. Leur rêve va se réaliser le 18 mars prochain.

Par ailleurs, la construction du nouveau centre récréatif avance. Il reste cependant un grand pas à faire, et vite.

Il s'agit de percevoir la somme de 40 000$ avant le 31 mars.

Le secrétaire du comité de construction, Charles Dedieu, demeure optimiste. Il y a toute une gamme d'activités planifiées dans ce but, entre autres: bonspiel, poker derby, bazar.

Rose PHILIPPE

Calendrier

Le 18 mars: Présentation de la pièce "Va-nu-pieds" au Complexe scolaire de Saint-Claude à 14h00.

Voilà l'explication

Les Chromes Domes ne verront pas encore leur photo dans le journal. Pour la triste raison que la boîte aux lettres à l'extérieur des bureaux de La LIBERTE, dans laquelle se trouvait la chronique de Saint-Claude, a été dévalisée. Osons expérer qu'avec un cadenas plus solide, un aussi fâcheux incident ne se produira plus. Nos excuses.

Saint-Joseph

Une soirée spéciale en préparation

L'équipe de Saint-Joseph annonce qu'elle prépare une soirée pour finir l'année des rencontres des équipes de ballon-balai. C'est à 20h00, en la salle de Saint-Joseph, le 31 mars.

Notons que le tournoi de balon-balai qui avait lieu à Manitou le 12 février, réunissait les équipes: Saint-Joseph, Manitou, Morden, Cypress River et New Haven.

Saint-Joseph vs Manitou, 1 à 0 en temps supplémentaire. Norbert Parent compta le but.

Saint-Joseph vs Morden, 7 à 2. Compteurs: Henri Perron (2), Norbert Parent, Aimé Bérard, Emile Rémillard, Joe Parent, Ryan Doerksen (1 point chacun).

Saint-Joseph vs Cypress River, 3 à 1. Compteurs: Henri Perron (2) et Aimé Bérard (1).

Saint-Joseph vs New Haven, 2 à 2. New Haven compta le point victorieux en temps supplémentaire. Compteurs: Aimé Bérard et Henri Perron. Saint-Joseph se classèrent bon 2e en finale, côté "A".

Par ailleurs, le tournoi de Rosa River du 25 février réunissait les équipes de: Saint-Joseph, Gravel Road Allstars, Rosa Raiders et Vita.

Saint-Joseph vs Gravel Road Allstars. Après temps supplémentaire, Gravel Road Allstars le remporta au compte de 1 à 0.

Saint-Joseph vs Rosa Raiders, 5 à 2. Compteurs: Robert Parent (2), René Dionne, Charles Parent et Luc Rémillard.

Saint-Joseph vs Vita, 3 à 4. Compteurs: Julien Brais (2), Henri Perron. Saint-Joseph perdait en finale côté "B".

Enfin, la partie de cartes du 25 février fut un succès! La somme de 1 476,78$ dépassait tous les records déjà atteints.

Marie SARRASIN

Ile-des-Chênes

Calendrier

Dimanche 11 mars, de 9h30 à 13h00, au Centre Récréatif: Déjeuner aux crêpes servi par le comité de parents scouts et guides pour prélever des fonds pour les activités prévues.

Saint-Léon

La formule choisie pour le Carnaval sera répétée en 85

On avait du beau temps pour le Carnaval annuel organisé par les Chevaliers de Colomb les 3 et 4 mars. (On ne pouvait s'empêcher de penser à celui de l'année dernière, qui a été incomplet à cause de la tempête de glace. Quels souvenirs!)

Ce fut un succès grâce au bon comité organisateur et au temps propice aux activités, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Il y en avait pour tous les goûts et pour tous les âges de la pâte à modeler pour les plus petits, dans un coin du Centre récréatif, jusqu'au bingo au club Simon-Nivon pour ceux qui voulaient une atmosphère un peu plus tranquille

Mais entre ces deux groupes, beaucoup de concours d'adresse et de force. Voici les gagnants dans chacun des concours

Ballon-balai (il y avait 11 équipes): Equipe de Marie Labossière, 1er prix, avec Suzanne et Lise Comte, Maureen Decosse, Jerome Decosse, Philippe Labossière, Bruno Labossière, Gilles Rondeau et Julie Labossière. Équipe de Charles Martel, 2e prix, avec Carole Martel, Bob Saelens, Marc Picton, Diane Picton, Nadine Labossière, Marc Labossière et Gérald Rondeau

"Demolition Derby": Gilles Martel fut champion pour la 3e année. Levée de poids: Guy Grenier (1 100 livres); Estelle Comte (800 livres). Concours de barbe Yves Talbot et Randy Lauff. Course d'obstacles A.T.C.: Patrick Grenier et Ray Hildebrand

Ping-Pong: Nicole Fillion, Jocelyne Grenier, Aimé Grenier et Jérome Décosse. Sciage de pitoune: Estelle Comte, Armand Talbot, Hubert Labossière et Gilles Martel

Tir au câble: l'équipe de Antoinette Talbot, Estelle Comte, Aline Winters, Noreen et Linda, Vicki Grenier. L'équipe de Raymond et Gilles Rondeau, Eugène et Gilles Martel, Gilles Labossière et Daniel Grenier. Bataille d'oreillers: Jocelyne Grenier, Nicole Labossière, Gilles Martel et Réal Comte

Les organisateurs sont très satisfaits de la grande participation et sont encouragés à suivre le même programme l'année prochaine, programme qui permet d'échelonner les activités sur deux jours, tout en gardant les finales pour la fin de l'après-midi du dimanche

Il ne faut pas oublier la part très importante des femmes durant ce Carnaval Elles ont travaillé à tour de rôle dans la cuisine, servant goûter, repas chauds et le déjeuner aux crêpes dimanche. Et nous savons tous comment les activités au grand air aiguisent l'appétit!

Par ailleurs, voici les gagnants du tirage du club Simon-Nivon: 1er prix, Monique B Martel; 2e prix, Mme Albert Labossière; 3e prix, Mme Florida Grenier

Gagnants du tirage des prix des commerçants Hubert Grenier, Hubert Labossière, Roland Talbot, Marc Labossière, Léo-Paul Talbot, Donald Rondeau, Denis Caillier, Julien Grenier, Fed Lebeau, Henriette Labossière, Gilbert Comte, Gilbert Mabon et Armand Talbot

Marie LABOSSIERE



Le comité organisateur.



Qui dit concours, dit trophée.

Lorette

Une conférence et un pèlerinage

La Ligue féminine catholique organise pour le lundi 12 mars, à la salle paroissiale, une conférence spirituelle et religieuse à l'occasion de l'Année de la Rédemption.

La conférencière invitée est Germaine Roy, accompagnée de Léontine Kenny, présidente diocésaine. Tous les paroissiens sont invités, et pour continuer cette "Année jubilaire - Rédemption", il y aura un pèlerinage à Sainte-Anne-des-Chênes le dimanche 25 mars. Tous les intéressés sont priés de se rendre sur le terrain de stationnement de l'église. Le départ se fera à 14h00.

Par ailleurs, la 46e assemblée annuelle de la Caisse populaire de Lorette aura lieu le lundi 19 mars à 20h00 à la salle paroissiale. Cette réunion est pour: entendre les rapports des comités, élire un membre au conseil d'administration et régler toutes autres affaires qui pourraient être soumises à l'assemblée générale

Aussi, rappelons que la série de tournois de cribbage se continue toujours au centre sportif de Lorette le 18 mars à 19h30. Le coût est 5$. Les prix donnés équivaudront à 50 pour cent du montant reçu à l'entrée Le profit est pour aider les sports mineurs

Enfin, comme vous êtes au courant, le club des Blés d'Or fait toujours leur tirage mensuel des billets vendus. Les gagnants pour le mois de février sont: Marie-Jeanne Gauthier de Lorette et Lilliane Hébert de Saint-Boniface.

Lilliane LANSARD

Calendrier

Le Comité culturel de Lorette invite à une partie de cartes, le dimanche 11 mars à la salle paroissiale à 19h30.



Un message assez directe a été donné à l'équipe de Lorette: en guise de premier pas dans l'installation d'une douche à l'aréna de Lorette, une hose de jardin et deux arroseuses, l'une manuelle l'autre automatique, ont été offertes gracieusement. Il paraît que la plainte est venues des filles et femmes de Saint-Malo qui trouvent pénible le voyage de retour en autobus.

C'est le nouvel entraîneur des Comets qui a accepté l'honneur.



Sainte-Agathe

C'était une excellente occasion de se réunir

Cette année, la communauté chrétienne de Sainte-Agathe était très heureuse d'être, pour la première fois, hôtesse de la session spéciale Alpec, en préparation au carême et à Pâques.

L'assistance d'environ 75 personnes réunies à l'école de Sainte-Agathe comprenait des paroissiens de Sainte-Agathe et des paroisses environnantes. La montée vers Pâques concerne tous les chrétiens. La session du lundi 27 février était une excellente occasion de se réunir pour voir ensemble où nous nous dirigeons.

Chaque événement important de la vie se prépare bien, et d'avance. S'il y a un événement important dans l'année, c'est bien celui de Pâques et de la montée qui nous y conduit. Autrefois, on parlait des exigences du jeûne et de la pénitence et on se souvient encore combien chacun se faisait un devoir de se soumettre scrupuleusement aux moindres détails.

Maintenant, chacun a une plus grande liberté de choisir ce qui lui convient davantage. La responsabilité de l'individu est donc beaucoup plus grande. Alors, si aujourd'hui on insiste sur l'aspect communautaire, sur ce que nous faisons en groupe, c'est qu'il faut réaliser que nous n'agissons pas simplement comme individu, mais comme peuple de Dieu.

Animé par l'abbé Paul Campeau et son équipe, le but de la session était de bien nous préparer à la participation eucharistique de chaque dimanche. C'était une retraite répartie sur toute la période du carême, sur le thème d'un voyage à entreprendre durant le temps du carême pour arriver à Pâques.

Les parents

L'assistance était ensuite invitée à se joindre à un des groupes suivants pour le travail d'équipe: pour les lecteurs (Atelier de la Parole de Dieu), pour la chorale et ceux qui peuvent chanter (Atelier de chants d'assemblée), pour le décor (Atelier d'environnement et décor), pour tous les parents (Comment intéresser les enfants à se préparer à Pâques).

Thésèse DUMESNIL

Saint-Lazare

On promet des victoires

Pour la première fois dans l'histoire de hockey à Saint-Lazare, une équipe de jeunes de 6 ans et moins a été formée.

Ces neuf jeunes, les Snowflakes, avaient Eugène Simard et Jean-Paul Chartier comme entraineurs.

L'équipe n'a pas connu la victoire tellement souvent, mais la direction nous assurent une équipe gagnante à l'avenir.

Par ailleurs, le conseil étudiant de l'école Saint-Lazare organisait, le 2 mars, une vente de pâtisseries pour les élèves seulement.

Un profit de 50$ fut réalisé. La moitié de cet argent ira à Sr Raymonde Arcand et sa mission indienne de Duck Lake.

Annette et Omer CHARTIER

Nous affirmons notre foi

Au début, lisons-nous dans très vieux et combien merveilleux texte de l'Écriture, Dieu SOUFFLA dans les narines de l'homme et celui-ci devint une personne VIVANTE.

Mais oui, Dieu venait tout juste de façonner l'être humain à la manière d'un potier avec la poussière tirée du sol, ce Dieu rempli d'amour pour cette créature jaillit de ses mains de Père, se penche et souffle SA PROPRE HALEINE de VIE et cet être devient UNE PERSONNE.

C'est de toute beauté! Pensons-y juste une minute! Laissons-nous saisir par la poésie du texte. Ne nous attardons pas dans les dicussions stériles à savoir si c'est vraiment comme ça que les choses se sont passées... ça importe peu pour notre prière... Dieu, au premier jour de la création, nous a tellement aimé qu'Il nous a donné son SOUFFLE PERSONNEL, SON HALEINE DE VIE. Et voyant ce qu'Il venait de faire, Il s'écria: "Ah que c'est bon!"

Mais la personne humaine elle, vivant de la vie même de Dieu, crut un qu'elle ferait meilleure vie en laissant ce qu'elle croyait être d'autres "souffles de vie" l'animer de l'intérieur, remplacer le souffle de Dieu... et nous connaissons la suite de l'histoire. Le péché est entré dans le monde par l'homme et l'homme se mit à respirer un souffle de mort et non une haleine de vie!

Et seul, l'homme ne pouvait rien. Le souffle du péché était trop fort pour lui. Un vent terrible, un ouragan! L'homme se laissait balloter par les vents du péché et du mal.

Le vent terrible de "l'avoir", le souffle insidieux du "savoir", le coup de vent du "pouvoir"... Tous ces haleines se disputaient l'homme et l'homme croyait y trouver un salut, mais ne rencontrait que la mort!

L'homme, au bout de lui-même, avait besoin d'un sauveur, d'un rédempteur, de quelqu'un qui viendrait le sortir de ces tempêtes de vent dans lesquelles il s'était lui-même placé. Il ne pouvait pas être son propre sauveur. Il ne pouvait pas trouver parmi l'humanité un tel rédempteur.

Il fallait que ce rédempteur vienne



Claude Blanchette

INTERROGATION

d'ailleurs.

Il fallait que ce rédempteur vienne de Celui qui, le premier, avait SOUFFLE dans les narines de l'homme une HALEINE de VIE.

Il fallait que vienne Celui qui SOUFFLERAIT une nouvelle haleine de VIE dans cet homme qui allait à la mort.

Et Jésus est venu. Il est venu d'auprès du Père. Il est venu apporter un nouveau SOUFFLE de VIE.

Devant celui qui se présentait à lui avec tous les vents du monde, les vents du péché et du mal, Jésus a proclamé sa foi dans la force du SOUFFLE de VIE du Père: "Ce n'est pas seulement de pain que l'homme doit vivre, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu"!

La Parole de Dieu... une NOUVELLE HALEINE DE VIE pour l'homme mort.

La Parole de Dieu qui est une Personne, qui est Jésus, le Rédempteur, le Sauveur.

Jésus vient. Il est souffle de Dieu. Il vient SE SOUFFLER en nous pour nous donner la vie.

Mais ce souffle de tendresse et de paix, ce souffle de pardon et de miséricorde qu'est Jésus-Rédempteur ne peut entrer en nous pour nous donner la vie que si nous voulons qu'Il entre... que si nous proclamons, individuellement et comme communauté, notre foi en Lui, que si nous le croyons capable de balayer en nous ce qui est "mort" pour nous ouvrir le chemin de la Vie.

Ouvrons le Livre de la Parole de Dieu.

Ces Paroles sont pour nous aujourd'hui SOUFFLE DE VIE!

Claude BLANCHETTE, ptre

Notre-Dame-de-Lourdes

Il a été plutôt difficile de déterminer

Le Dr Oeming a fait sa présentation aux quelque Lourdins venus, soit pour accompagner des enfants si anxieux de flatter le guépard ou pour visionner les deux films au sujet de la nature.

Il est difficile de déterminer si le motif de ce biologiste a été de nous alerter à l'extinction de plusieurs espèces, ou de faire de la publicité pour son Polar Park, ou même de prélever des argents en faveur de sa cause. Chose certaine, il n'a ni réussi à prélever une somme bien élevée, ni communiqué son inquiétude à beaucoup.

Les enfants ont toutefois eu l'occasion de toucher et de flatter Tawana. Et les adultes ont vu les films au sujet des aventures du Dr Oeming dans les régions septentrionales du Canada. Les films ont été intéressants et de qualité comparable aux documentaires télédiffusés assez fréquemment.

Les gens venus à cette présentation ont surtout contribué à la bourse du Dr Oeming, réalisant que sa cause est justifiable et noble!

Denis BIBAULT



Lucille Jamault a eu l'occasion de flatter le guépard, Tawana.

La soirée du 20 février a marqué le début de la semaine internationale scouts-guides.

Une centaine de jeunes garçons et filles, et parents sont venus pour s'amuser, pour participer aux jeux organisés à l'occasion de cette fête des scouts

Les C de C se sont assurés 9 000$

Qui aurait pensé que la soirée "Talent Show", diffusée aur les ondes de CFRY (Portage-la-Prairie), aurait été un succès de la sorte et qu'elle aurait contribué au-delà de 9 000$ aux coffres des Chevaliers de Colomb?

Cette soirée a été un succès considérant bien sûr la somme considérable qui a été prélevée. Mais son véritable succès est dû aux 76 commanditaires, aux 24 concurrents de la région qui ont fait valoir leurs talents, aux gens de "Lourdes" et des communautés environnantes qui se sont engagés si généreusement

Les Chevaliers de Colomb ont organisé la soirée en vue de prélever de l'argent pour l'agrandissement de l'Atelier Notre-Dame. Pour le moment 18 stagiaires handicapés-mentaux, trois employés et deux gens de Katimavik y oeuvrent. Une addition de 1 200 pieds carrés les accomoderait plus facilement et y permettrait aussi un plus grand nombre de stagiaires.

La somme totale prélevée, et les noms des concurrents gagnants, seront annoncés après le mardi 14 mars, c'est-à-dire après que tous les contributions seront rentrées



Yvette Cenerini a reçu la "Médaille d'argent" aux Jeux intérieurs du Manitoba. Elle est arrivée en 2e place dans la catégorie "Lancée du poid", compétition qui a ou lieu le vendredi 10 février.

Sidonie BRETECHER (née Philippot)

Paisiblement, après une longue maladie, Sidonie, âgée de 75 ans, est décédée le 28 février 1984, à l'Hôpital de Saint-Boniface

Elle laisse dans le deuil son mari Jean, un fils Gérard, sa belle-fille Hélène et petite fille Michelle, de Saint-Boniface; ainsi qu'un frère, Jean-Marie Philippot de Saint Claude; 2 soeurs: Françoise Divorne (France) et Jeanne Dionne (Vancouver) et une cousine proche Emma Philippot

Le messe de la Résurrection fut célébrée en l'église des Saints Martyrs-Canadiens, vendredi le 2 mars, par l'abbé René Chartier vicaire et concélébrée par Armand Le Gal (Oblat), neveu de Jean Bretecher.

Remerciements sincères aux médecins et gardes-malades de l'Hôpital de Saint-Boniface pour leur assistance envers mon cher père (2 E.C.U.) autant que le personnel de l'Emergency et 7A pour leur sympathie envers nous et le confort de notre chère maman pendant ces dernières heures de souffrance

Un merci spécial au Père G Jolicoeur et Sr Veillette pour leurs prières et paroles réconfortantes

Merci aux porteurs: Fernand Le Gras (Saint Boniface), Roland Dionne (Saint Boniface), [illegible] Ouellette (Saint Boniface), [illegible] Philippot (Saint Boniface), Bruno Divorne (Haywood) et Richard Gousseau (La Salle)

Le personnel [illegible] raire P. Coutu pour leur encouragement dans [illegible]

Nous voulons exprimer notre profonde [illegible] parenté qui s'est rendue de loin. Premièrement [illegible]

Tante Jeanne et Alice Dionne de Vancouver, son neveu Ludovic Philippot et son épouse Yvonne de Calgary, Anne-Marie Philippot de Saint-Claude, la famille Pierre Divorne de Haywood, Hélène Le Garff, une grande amie de maman de Saint-Claude; et à toutes ses neveux et nièces

Du côté de papa ces trois soeurs, Cécile Coombs d'Albotsford, Colombie-Britannique, Hélène Bretecher de Dauphin et Marthe Le Gal de Sainte-Rose du-Lac, autant que les neveux et nièces, cousins et cousines

Merci à ma chère cousine, Marie-Adèle Gousseau, une amie Adèle Patzer, pour les pâtisseries; ainsi pour le service au goûter de deux amis, Jean Moutray et Irène Ell, qui fut fort appréciés

Les arrangements floraux de la part de la famille de Joseph Philippot de Calgary et Winnipeg et le personnel de la caféteria au Palais législatif: Merci

Papa et moi désirons remercier tous ceux qui ont témoigné de la sympathie à notre égard; surtout mon épouse, Hélène, ma belle petite-fille, Michelle, et son ami Daniel Bracke, pour leur support moral

À l'abbé Raymond Roy, curé de la paroisse Saints-Martyrs-Canadiens, [illegible] par Adelina Roy solistes M[illegible] Lafrenière et Hélène McCarthy, pour leur beau chant. Merci Hélène

Chère maman,

[illegible]

continueras ce bonheur et la paix au ciel

"AU REVOIR"

Marie-Anne PHILIPPE (née Guigueno)

Mercredi 15 février, à l'hôpital de Saint-Claude, est décédée Marie-Anne Philippe (née Guigueno) à l'âge de 90 ans et 6 mois

Née à Guern, Morbihan, France elle a émigré au Canada en 1912

Elle laisse dans le deuil cinq filles: Julienne, Bernadette, Sr Marie, Germaine et Rose; trois fils: Yves, Julien, Jean; ainsi qu'un frère, Jean en France; quatre petits enfants, trois arrière-petits enfants, de nombreux neveux et nièces

Elle fut précédée dans la tombe par son époux François en 1961 et son fils Louis en 1975

La messe de la Résurrection fut célébrée en l'église de Saint-Claude samedi 18 février [illegible] par l'abbé R. Bouchard, curé. La lecture a été faite par Yvette [illegible]

Les porteurs étaient: [illegible]

REMERCIEMENTS

[illegible]



Aldéa ST-GERMAIN (Houde) (née BEAUDRY)

Soudainement le samedi 25 février, à Seattle, Washington, Aldéa, âgée de 75 ans, de Winnipeg et autrefois d'Elie, épouse d'Henri St-Germain.

Outre son époux, elle laisse cinq filles et trois fils: Céline Houde de Saint-Boniface, Gisèle et Noël Daudet de Saint-Boniface, Pauline et Marcel Bouchard d'Elie, Fleurette et Méril Zastre de Saint-Norbert, Monique et Maurice Allard de Headingley, Alfred et Lorraine Houde de Calgary, Emile et Theresa Houde de Brandon, Julien et Thérèse Houde de Saint-Norbert; une bru Jean (Houde) Desbiens de Val Caron, Ontario; 25 petits-enfants et quatre arrière petits-enfants.

Elle laisse aussi dans le deuil trois belles-filles et un beau-fils: Evelyn et Nick Dowhaniuk de Goderich, Ontario, Laura Ma et Léo Laramée de Kelowna, Léo et Marie St-Germain de Burnsville, Nouveau-Brunswick, et Anita Simpson de Whitehorse, Yukon Cinq soeurs: Anna Lavoie, Clara Laurencelle, Cécile et Noël Girard, Gérarda et Oliva Dufour, Thérèse Chabot; cinq frères: Joseph et Marie-Paule, Henri et Marie Ange, Albert et Milly, Maurice et Lilliane, Mérille et Bertha, ses belles-soeurs: Hannah Beaudry, Annette Rivard, Yvonne Legault, Mathilda et Rosario Rochon, Cécile et Télèsphore Rivard, Irene Marchand et Gladys Houde; ainsi que de nombreux amis et parents

L'ont prédécédée: Henri Houde en 1950, un fils Roland en 1955, quatre frères: Ulric, Léo, Adelard et Louis

Aldéa est née à Bénard, le 25 décembre 1908. Elle épousa Henri Houde à Saint-Eustache en 1930 et s'installa sur la ferme à Bénard en 1933. Après la mort d'Henri, elle a courageusement continué à élever ses enfants sur la ferme et ensuite à Elie où elle a dirigé un magasin général de 1953 à 1970. Elle épousa Henri St-Germain en 1972.

Les prières, présidées par son neveu Gilles Beaudry et son fils Emile Houde, eurent lieu le mercredi 29 février au salon mortuaire Desjardins.

La messe de la Résurrection fut célébrée en l'Église du Saint-Sacrement d'Elie, le jeudi 1er mars par Gilles Beaudry, c.s.v., assisté de Norbert Dufault, o.m.i., curé d'Elie, les abbés Laval Cloutier, Maurice Comeault, Odilon Larochelle, et Louis Laurencelle.

Ses enfants et petits-enfants participèrent à la cérémonie. Emile et Céline firent les lectures et l'action de grâce; Mona Qually et Lynne Johnston, les prières universelles. La famille de Julien porta l'offrande.

Les servants étaient: Vincent et Daniel Houde et Paul Bouchard; les porteurs: Raymond, Denis et Louis Bouchard, Dennis et Ronald Zastre, Philip Allard et Marc Daudet; les huissiers: neveux Luc Legault et Darryl Beaudry

L'inhumation suivit au cimetière d'Elie

Aldéa fut pour tous un témoignage d'amour et de "joie de vivre"

Seigneur, tu as rappelé
près de Toi notre maman;
Par elle, Tu nous as fait
ce que nous sommes...
Nous te remercions
de la vie... de la joie...
que par elle.
Tu nous as donné.
Elle a été la servante
humble et fidèle...
Donne-lui le salaire
de son labeur...
Donne-nous d'être fidèle
à nos engagements comme
Elle a été fidèle
aux siens...
Garde-nous unis entre nous,
c'était son attente et sa joie..."

REMERCIEMENTS

La famille désire exprimer sa profonde reconnaissance à tous les parents, amis et voisins pour leurs témoignages de sympathie, soit par leur assistance aux prières et aux funérailles, offrandes de cartes, de messes, de prières, de fleurs, et pour tout autre geste de solidarité.

Sincères remerciements au célébrant, aux concélébrants, servants, lecteurs, porteurs, huissiers, à la chorale, aux organistes, aux solistes, Ronald Lachance et Eva Paradis, aux gens responsables du goûter servi après les funérailles. Merci au salon mortuaire Desjardins.



Les histoires cochonnes
par Cyril et Bruce
avec Grognon et M. Labottine
SUPREME COURTS
Quand est-ce que je peux voir M. Bilodeau?

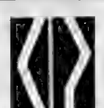


Numéro 1 à Las Vegas
Lew Miles LAS VEGAS
Vol en direct de
WINNIPEG À LAS VEGAS
du 6 octobre 1983 au 16 mai 1984.
Prix à partir de 339$
Voyages de 4 ou 5 nuits incluant:
Agence de Voyages D'ESCHAMBAULT
136, boulevard Provencher, Saint-Boniface 233 3457



DISCUTONS D'ARGENT!









Bonjour!

Aujourd'hui, je te parle de toutes sortes de chaussures. Regarde les chaussures que j'utilise pour glisser sur la neige. Je vais très vite avec mes skis!!!

Bicolo

Dans ce fouillis. chaque chaussure a pourtant sa pareille ... Relie l'une à l'autre les chaussures identiques pour faire la paire.



Les chaussures

Les gens portent des bottes ou des souliers particuliers selon les travaux qu'ils font.

Pour pouvoir nous amuser au cirque, les clowns portent des souliers plats, longs et mous. Le danseur de corde porte des chaussures en cuir très souple qui lui permettent de conserver son équilibre sur la corde raide. La ballerine porte des chaussons de danse qui sont carrés au bout. Ceci lui permet de tourner sur la pointe des pieds.

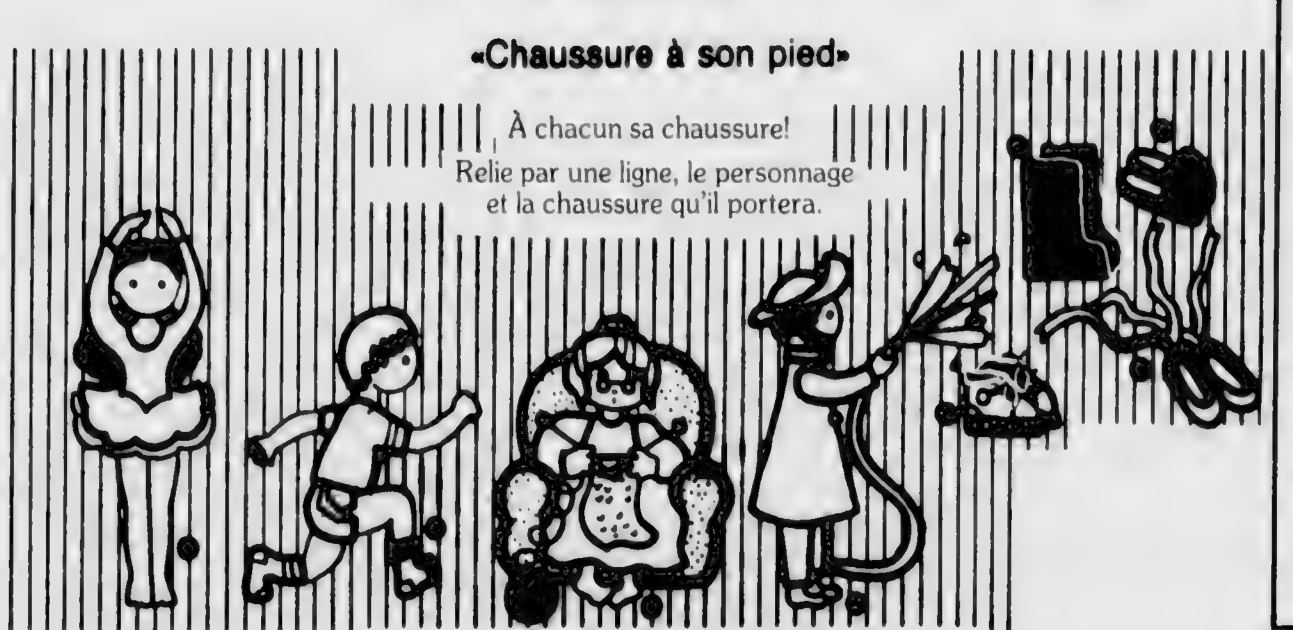
Le patineur a des chaussures qui ont des lames d'acier insérées dans les semelles. Le danseur à claquettes danse en faisant du bruit en mesure avec ses pieds. Sous ses semelles sont fixés des fers qui font le bruit qu'on entend.

Les plongeurs sous-marins utilisent des bottes avec des semelles de plomb qui l'aident à se maintenir au fond de l'eau. Certains plongeurs portent des chaussures de caoutchouc d'un genre spécial, appelées palmes, qui leur permettent de se mouvoir dans l'eau.

Lorsqu'il pleut, on porte des bottes de caoutchouc pour garder les pieds au sec. Les bûcherons qui convoient les trains de bois sur les rivières portent des chaussures dont la semelle est garnie de pointes courtes afin de ne pas glisser sur les troncs.

Les joueurs de golf, de base-ball et de football doivent aussi faire attention à ne pas glisser. C'est pourquoi leurs chaussures ont des semelles garnies de pointes ou de "crampons". Les alpinistes et les monteurs de lignes téléphoniques se servent de crampons sous leurs bottes pour mieux grimper. Et même le cowboy porte des bottes spéciales. Elles sont pointues pour se glisser plu facilement dans les étriers. Les talons hauts permettent aux pieds de rester calés dans les étriers. Pour que son cheval galope plus vite, le cowboy se sert de ses éperons.

Et toi, quelle espèce de souliers portes-tu? Sont-ils confortables?



ATTENTION...

Si tu veux devenir membre de mon Club, tu n'as qu'à découper le coupon ci-dessous, le remplir correctement et le retourner à:

Club de Bicolo C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys Manitoba R0A 1V0

Tu recevras ensuite ta carte de membre. Chaque semaine, un gagnant est choisi parmi tous les membres.

Nom: ....

Adresse: ....

Code postal: .... **Âge:** ....

Écris au bon endroit dans la grille le nom de chaque partie de ces chaussures.

Toc! Toc! Toc!
Mes petits souliers,
Toc! Toc! Toc!
Que j'ai fabriqués,
Toc! Toc! Toc!
Pour aller danser,
Toc! Toc! Toc!
Me font mal aux pieds!!!

1. 2. 3. 4. 5. 6. 7.

Membre gagnant N° 7231
Yvette Gagnon
C.P. 36, R.R. 2
Sainte-Anne, Manitoba

RÉPONSES:
1. semelle
2. oeillet
3. talon
4. éperon
5. lame
6. lacet
7. crampon

COLORIE LA BOTTE.

Somerset

La plaque demeurera aussi longtemps que l'édifice

Malgré le feu qui a ravagé son garage, Gérald Payette continuera d'offrir ses services à la population de Somerset et des environs.

Le mercredi 19 février, vers midi et dix, la brigade des pompiers de Somerset s'est rendue au 106 de la 3e rue où est situé le Somerset Tire Shop. Au début, l'intensité de la fumée limita les efforts des pompiers, mais ceux-ci réussirent à maîtriser les flammes assez rapidement.

Le camion à feu dû retourner sur les lieux le lendemain matin pour éteindre un brasier qui s'était déclaré entre deux murs.

Les causes de l'incendie qui prit naissance à l'arrière intérieur du garage et qui s'est propagé dans le toit ne sont pas encore connues et le propriétaire ne sait pas encore si l'édifice pourra être réparé.

Malgré tout, les services aux pompes d'essence continue comme toujours, et M. Payette s'installera dans l'édifice de l'ancienne crémerie à l'extrême nord-ouest de la 3e rue, afin de pouvoir continuer le service de réparations mécaniques pour ses clients.

Au nom du conseil paroissial, Fleurette Labossière présenta une plaque au secrétaire du Comité de construction, Allen Van Cauwenberghe. La plaque qui porte les noms de tous les membres du Comité de construction qui ont siégé au comité du début à la fin du projet (Omer Boulet, Roger Poiron, Roland Charbonneau, Roland Van Deynze, Etienne Grenier, Allan Van Cauwenberghe, Margaret Lussier, l'abbé René Touchette, Lucille Gaudet) sera placée sur un mur pour y demeurer aussi longtemps que l'édifice.

Huguette Boulet accepta (au nom du Comité culturel) une bible offerte par l'abbé René Touchette pour la Bibliothèque française, qui ouvrira bientôt ses portes dans la salle des réunions.

Notons aussi que tous les jeudis, le club Nat-O-Club (Club de bingo de la Nativité) tiendra un bingo au sous-sol de l'Église. Les profits serviront à payer l'orgue qui arrivera cette semaine.

Huguette BOULET



Présentation de la bible par l'abbé René Touchette à Huguette Boulet.

Malgré l'incendie

La bénédiction du sous-sol de l'église Notre-Dame-de-la-Nativité de Somerset eut lieu le dimanche 4 mars.

La soirée débuta par une présentation de diapositives offerte par Edmond Boulet. La série de diapositives comprenait le feu de l'ancienne église (en 1981); la bénédiction d'ouverture des travaux (en 1982); la construction; la bénédiction de la pierre angulaire et la bénédiction d'ouverture du nouvel édifice en juin 1983.

Suivit la bénédiction du sous-sol qui comprend une salle centrale (d'une capacité de 250 personnes), une salle de réunions (capacité de quarantaine de personnes), une grande cuisine, une chambre d'archives à l'épreuve de feu, vestiaires, toilettes, chambres de concierge et chambres de mécaniques.

Otterburne

53 nouveaux membres pour les C de C

Les cérémonies d'exemplifications des 2e et 3e degrés des Chevaliers de Colomb se déroulaient le 3 mars.

Le conseil Saint-Viateur, l'hôte, s'est assuré du déroulement de ces cérémonies au sous-sol de l'église paroissiale. Au cours de ces initiations, les Chevaliers de Colomb du Manitoba accueillaient 53 nouveaux membres francophones.

Après les initiations, chevaliers et épouses ou amies se retrouvaient à la salle du curling. Là, les dames de la Ligue féminine catholique avaient mis leurs secrets culinaires en jeu pour chatouiller les palais de près de 300 convives.

Après les discours, la soirée dansante était animée par Ronald Lussier de R.N.G. Sound.

Par ailleurs, dans le cadre des activités du cinquantenaire, on demande à tous les paroissiens de réserver la fin de semaine du 31 mars (samedi) et 1er avril (dimanche).

Au cours de ces deux jours, un photographe professionnel viendra prendre les photos des familles pour le livre souvenir du cinquantième anniversaire de la paroisse.

Pierre BEAUDOIN

Calendrier

Le 10 mars (samedi): Bonspiel de famille organisé par les C de C. Appelez Adrien au 433-7900 pour plus de renseignements.

Le 13 mars (mardi): À 20h00 au sous-sol de l'église, réunion mensuelle des C de C.

Les 16 et 17 mars: Bonspiel des fermiers au club de curling d'Otterburne. Appelez les membres de l'exécutif pour inscriptions ou renseignements.

Le 19 au 25 mars: Bonspiel mixte au club de curling. Appelez les membres de l'exécutif pour inscriptions et renseignements.

Le 24 mars (samedi): À 20h30, à la salle du curling d'Otterburne, danse du bonspiel et grand tirage de la loterie au profit du Club de curling d'Otterburne.



L'école St. John's Ravenscourt

est à la recherche

de professeurs

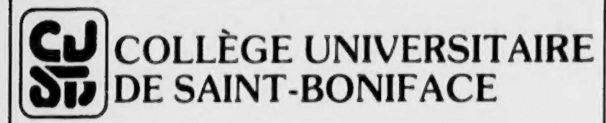
avec expérience pour combler
les postes suivants: (niveaux 1 à 7)

Professeur d'anglais (temps plein)
Professeur de français (temps plein)
Professeur de français (temps partiel)

L'école St. John's Ravenscourt maintient un niveau d'excellence réputé et se distingue parmi toutes autres écoles du pays.

Toute demande devra inclure une lettre de présentation rédigée à la main et un curriculum vitae. Le tout doit être envoyé à:

Monsieur C. B. Kiddell
400, South Drive
Winnipeg (Manitoba)
R3T 3K5



TRADUCTION

B.A. spécialisé (4 ans, 120 cr.)
Certificat (3 ans, 30 cr.) (cours du soir)

TEST DE PRÉSÉLECTION

Le samedi 24 mars 1984
à 10h00
Durée 1 heure

Ce test porte sur la connaissance de la grammaire de base du français.

EXAMEN D'ADMISSION

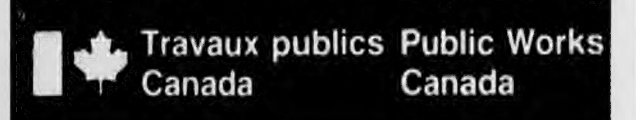
le samedi 28 avril 1984
à 9h30
Durée 3 heures

Seuls seront admis à subir l'examen d'admission les candidats ayant réussi le test de présélection.

Les candidatures doivent être déposées le plus rapidement possible au Secrétariat du Collège.

Pour tous renseignements, s'adresser à:

Mme Michelle Alberni
Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7
Tél.: 233-0210, poste 111



APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ou services ci-dessous devront être envoyées au Chef du district, Finance et administration, District du Manitoba, Travaux publics Canada, 201 - 269, rue Main, Winnipeg, Manitoba, R3C 1B2. Elles seront acceptées jusqu'à 11h30 (CST) le jour de la date limite. On peut se procurer les documents contractuels aux Bureau du plan de distribution, même adresse que ci-dessus, tél.: 949-2372, lors du paiement du dépôt.

SERVICE

Projet N° 7091-1(84/85)
Contrat de service pour l'entretien mécanique de plusieurs emplacements ruraux

Swan River Federal Building
Boissevain C&I Building
Emerson C&I Building (Grande Route 75)
Emerson C&I Building (Grande Route 29)
Dauphin Federal Building
Portage-la-Prairie Federal Building
The Pas Federal Building

Date de fermeture: le 22 mars 1984

Ni la plus basse, ni aucune des soumissions ne sera pas nécessairement acceptée.

Canada

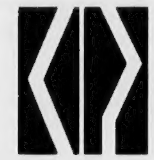
AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU MARIE ROSE FOUASSE, du village de Notre-Dame-de-Lourdes, au Manitoba, épouse de François Fouasse, du même endroit, à sa retraite.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés, au 201 - 185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4, le ou avant le 1er avril 1984.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, le 28 février 1984.

TEFFAINE, MONNIN, HOGUE, TEILLET & SHARP
Procureurs de la succession



Les Caisses populaires du Manitoba

sont à la recherche de

6 stagiaires d'été

1) 3 stagiaires en **analyse financier, crédit en comptabilité**
   - recevoir et analyser les rapports financiers des caisses populaires et commerçants
   - comptabilité de bureau
   - effectuer des sondages auprès des caisses populaires
2) 2 stagiaires en **marketing**
   - pour effectuer une étude de marketing y inclus entrevue des gens dans les communautés
   - analyse des résultats et préparations du rapport
3) 1 stagiaire en **programmation d'ordinateur** pour un micro IBM
   - effectuer une étude de programme
   - effectuer nouveaux programmes requis

QUALIFICATIONS
- 2e ou 3e année en comptabilité/administration/finance/marketing/programmation
- capable de communiquer en français et en anglais

PÉRIODES
- du 1er mai 1984 au 31 août 1984

SALAIRE PRÉVU
- entre 1 000$ à 1 100$ par mois

Toute personne intéressée est priée de poser sa candidature en envoyant son curriculum vitae avant le 1er avril 1984 à:

M. René Robidoux, directeur du crédit
La Fédération des Caisses populaires du Manitoba Inc.
C.P. 68
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4



DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous seront reçues jusqu'à 14h00, heure de Winnipeg, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre du projet et être envoyées au Surintendant régional, Gestion du matériel, 15e étage, 333, rue Main, Winnipeg (Manitoba), R3C 0P6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant un dépôt à l'adresse ci-dessus.

Projet N° 2352-82-43

Description des travaux: Fourniture et installation d'appareillage de communication à haute tention et travaux connexes à l'aéroport international de Winnipeg, Winnipeg (Manitoba).

Date limite: le 15 mars 1984

Dépôt: Chèque ou mandat-poste de 25$ payable à l'ordre du Receveur général du Canada.

Les documents contractuels peuvent être consultés à l'Association de constructeurs de Winnipeg (Manitoba).

Chaque soumission doit être présentée en double exemplaire sur les formules fournies par le ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

La garantie versée à l'égard des documents contractuels sera remboursée sur remise des documents, en bon état, dans le mois qui suit l'ouverture des soumissions.

Pour tout renseignement d'ordre technique: appeler le (204)949-3810.

Pour tout renseignement concernant l'appel d'offres, appeler le (204)949-4329.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Canada

La Division scolaire de la Rivière Rouge N° 17

est à la recherche

d'un professeur

à plein temps (temporaire) pour enseigner des cours de science à l'Institut collégial de Saint-Pierre (mars à juin 1984).

Veuillez faire parvenir votre demande accompagnée de votre curriculum vitae à:

M. Edmond Labossière, directeur
Institut collégial Saint-Pierre
Saint-Pierre-Jolys, Manitoba
R0A 1V0

Tél.: **433-7938 (bureau)**
433-7223 (domicile)



Programmes de subventions
et dates limites
de présentation des demandes

PROGRAMMES D'AIDE AUX ARTISTES

* COMPOSITION MUSICALE
Subventions pour commandes d'oeuvres: destinées aux compositeurs qui produisent des oeuvres sur commande pour des organismes ou des particuliers. Maximum de 5 000$; 1er mai, 1er octobre

* OEUVRES LITTÉRAIRES
Subventions aux écrivains: destinées aux écrivains professionnels (romans et nouvelles/études et essais) ainsi qu'aux scénaristes-dialoguistes. 3 000$; 1er mai, 1er septembre, 1er février

* ARTS VISUELS
Subventions pour les arts visuels: allocation de subsistance et bourse de frais. Maximum de 5 000$; 15 septembre, 1er février
Subventions pour travaux en arts visuels: bourse de frais pour la réalisation d'oeuvres d'art. Maximum de 2 500$; 1er avril, 15 septembre, 1er février

* CINÉMA
Subventions pour film: bourse de frais pour la production d'un film. Maximum de 3 000$; 1er avril, 1er octobre
Subventions de réalisation cinématographique: financement partiel de films réalisés par des cinéastes expérimentés. Maximum de 15 000$; 1er avril, 1er octobre

* OEUVRES DRAMATIQUES
Les textes et scénarios peuvent en tout temps être soumis à notre évaluation.

* AIDE AUX ÉTUDIANTS
Bourses d'études: pour étudiants en arts. Maximum de 1 800$; 30 juin

* SUBVENTIONS AUX ARTISTES
Destinées aux artistes confirmés, toutes disciplines. 12 000$ plus, pour les arts visuels, un maximum de 2 500$ en bourse de frais; 1er avril

* SUBVENTIONS POUR PROJETS DE COURTE DURÉE
Bourses de frais, toutes disciplines; les demandes peuvent nous être soumises en tout temps. Maximum de 600$.

Le Conseil des Arts administre également divers autres programmes de subventions: aide au fonctionnement d'organismes, programmes de présentations artistiques et de tournées, aide aux éditeurs de périodiques et de livres, aide aux galeries d'art et aux organismes culturels concernant les expositions. Les dates limites de présentation des demandes varient selon les programmes.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur tous nos programmes ou pour vous procurer une formule de demande de subvention, veuillez communiquer avec:

LE CONSEIL DES ARTS
DU MANITOBA
93, avenue Lombard Pièce 100
Winnipeg (Manitoba) 944-2237